Université Quisqueya

Faculté des Sciences Juridiques et Politiques FSJP

L'intégration régionale Caribéenne : Trajectoire, problèmes et opportunités

Mémoire présenté pour l'obtention de la licence en Science Politique Option : Relations Internationales

Par

Christ Jonathan SAINT JEAN

Sous la Direction de

Mme Sterline CIVIL

AVRIL 2024

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont d'abord à Mme Sterline **CIVIL** pour son accompagnement et ses conseils avisés tout au long du travail ;

Ensuite à ma famille, particulièrement à mon père, Vladimir J. **SAINT JEAN** et ma sœur Ange Larissa **SAINT JEAN** ;

Puis, à mes amis et camarades pour leur patience et leur soutien, particulièrement Yves-Lande MARCEL, Jennyfer H. ADOLPHE, Ann-Aurélie E. CENOPHAT et Isaac POLICARD;

Enfin, à tous mes professeurs pour leur contribution dans ma formation professionnelle tout au long de ce parcours.

A ma feue mère, Angelère, ISNADY

SOMMAIRE

SOMMAIREiv
Liste des principales abréviationsv
Introduction 1
PARTIE I- La Caraïbe au XXe siècle : une perspective de développement à long
terme8
Chapitre I- Aperçu de l'évolution de l'intégration régionale caribéenne9
Section 1- Perspectives théorico-historiques10
Section 2- Initiatives d'intégration économique16
Chapitre II- Le régionalisme caribéen dans le nouvel environnement économique
international21
Section 1- Construction d'un bloc homogène et la problématique identitaire
caribéenne22
Section 2- Le CSME : une stratégie de développement durable dans la Caraïbes
?27
PARTIE II- Surmonter les obstacles au développement : Enjeux et opportunités32
Chapitre I- Achever le marché intérieur : Les limites de l'intégration régionale
caribéenne33
Section 1- L'insertion actuelle de la Caraïbe dans la mondialisation34
Section 2- Politique régionale et rapport de force internationale : des asymétries
persistantes40
Chapitre II- Reformer les fondements d'un nouveau projet d'intégration46
Section 1- Changement climatique et projet d'intégration : opportunités et priorités émergentes pour la Caraïbe
Conclusion
BIBLIOGRAPHIE63
TABLE DES MATIÈRES74
A DCTD A CT

Liste des principales abréviations

ACP Afrique, Caraïbes, Pacifique (groupe de pays en développement)

ALENA Accord de Libre-Échange Nord-Américain

ALBA-TCP L'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique - Traité de

commerce des peuples

APE Accord de Partenariat Économique

APE UE-CARIFORUM Accord de partenariat économique entre l'Union européenne et les

pays du CARIFORUM

Art. Article

ASV Volume des ventes annuelles (en USD).

BM Banque mondiale

BCCO Banque centrale des Caraïbes orientales

CARICOM Marché commun de la Caraïbe/ Communauté des Caraïbes

CARIFTA Accord de libre-échange des Caraïbes

CARIFORUM Caribbean Forum

CCCCC Centre de la Communauté Caribéenne sur le Changement Climatique CCNUCC Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

CCYD Commission de la CARICOM sur le développement de la jeunesse

CDB Caribbean Development Bank

CE Communauté européenne

CEPALC Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et

les Caraïbes.

CCEG Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement

CEE Communauté économique européenne

COFCOR Conseil des affaires étrangères de la CARICOM

COTED Conseil du développement économique et commercial

COFAP Conseil des finances et de la planification

COHSOD Conseil du développement humain et social

CSME Caribbean Single Market and Economy

CYDAP CARICOM Youth Development Action Plan

DIT Division Internationale du Travail

Dir. Directeur/ Direction

DOM/ TOM Départements d'Outre-Mer/ Territoires d'outre-mer

Éd. Éditeur / Édition

FDC Fond de développement de la CARICOM

FMI Fonds Monétaire International

FTAA Zone de Libre Échange des Amériques

GATT Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

GR Rapport Golding

Ibid. Ibidem

IDE Investissement Direct Étranger

JAMEXIT Jamaica and Exit

MCCE Marché Commun de la Caraïbe de l'Est

N° Numéro

NTIC Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OECO Organisation des États de la Caraïbe Orientale

OMPI Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

OMC Organisation mondiale du commerce

Op. cit. Opere citato

OPALC Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes

P. / PP. Page (s)

PAS Programmes d'ajustement structurel

PIB Produit Intérieur Brut

PME Petites et moyennes entreprises

SELA Système économique latino-américain et caribéen

SVAR Structural Vector Autoregression

T. Tome

TEC Tarif Extérieur Commun

TRC Traité révisé de Chaguaramas

UE Union Européenne

UWI University of West Indies

V. Voir

Vol. Volume

ZENE Zone économique nouvellement établie

ZLEA Zone de libre-échange des Amériques

Introduction

Vers la fin du 20^e siècle, les moteurs de la croissance mondiale se sont arrêtés. Les pays en développement ont été poussé à ouvrir leurs économies aux biens, aux services et aux investissements. L'ouverture commerciale est ainsi devenue une nouvelle règle et le succès de l'ajustement à la mondialisation s'est mesuré à l'augmentation du ratio commerce/PIB¹. Ces stratégies de développement, orientées vers l'exportation ont abouti à un appauvrissement de la concurrence et une diminution du rôle de l'Etat en faveur des grandes entreprises. Entre temps, les pays d'Asie de l'Est ont réussi à enregistrer de scores intéressants en exportant des produits manufacturés et ont pu ainsi gravir les échelons de la chaîne de valeur pour développer des produits plus sophistiqués². En effet, face à une telle situation, ils ont compris qu'une politique coordonnée leur permettrait d'assouplir les effets de cette ouverture. L'Union européenne (UE), l'une des organisations régionales les plus poussées nait également dans ce contexte. Depuis, une tendance mondiale à créer des entités transnationales se rependent en vue de répondre à certaines problématiques qui dépassent le cadre étatique.

Le développement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), principale figure de l'intégration régionale caribéenne a pour objectif premier l'amélioration de la vie de sa population. C'est donc le phare qui a guidé ce processus dès les premières tentatives de recherche d'autonomie gouvernementale des colonies britanniques vers les années 1920-1930. Toutefois, l'intervention de la seconde Guerre mondiale l'a un peu retardé. Ce n'est qu'en 1947, à Montego Bay lors d'une conférence intitulée « Vers une association plus étroite des colonies britanniques » que le projet a été remis sur la bonne voie. A cette époque, l'objectif principal était l'indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne en tant qu'unité, ce qui, onze ans plus tard donnera naissance à l'éphémère Fédération des Antilles³. Cet arrangement s'est effondré peu de temps après, avec le retrait des deux plus grands membres, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago, qui ont plutôt opté pour l'autonomie gouvernementale. Cependant, à bien des égards, sa fin a conduit au début d'un autre chapitre du processus d'intégration qui allait évoluer vers la CARICOM.

_

¹ Kari P., LEVITT, *Reclaiming development: Independent Thought and Caribbean Community*, Ian Randle Publishers, Kingston, 2005, p. x.

² Ibid.

³ Irwin, LAROCQUE, "CARICOM beyond forty," in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), *Caribbean integration: uncertainty in à time of global fragmentation*, The University of the West Indies Press, Kingston, Jamaica, 2022, p. 31

En effet, la nécessité de maintenir et éventuellement d'étendre les services communs qui existaient au cours du processus antérieur a été un élément catalyseur dans les discussions sur l'avènement d'un nouveau processus. Ainsi, en 1965, les Premiers ministres de la Barbade, de la Guyane britannique et d'Antigua-et-Barbuda ont convenu de créer l'Association de libre échange des Caraïbes (CARIFTA). C'était donc la première tentative d'intégration économique par le commerce et elle a été rejoint par les autres territoires avant d'être officiellement lancée en 1968. Huit ans après l'idée de lancement de la CARIFTA, reconnaissant que cette dernière ne pouvait pas satisfaire au mieux les attentes régionales, les dirigeants ont approfondi les accords d'intégration en établissant une communauté et un marché commun sur la base de l'intégration économique, de la coordination de la politique étrangère et de la coopération fonctionnelle. Celui-ci a donc vu le jour en 1973 avec le traité de Chaguaramas. Toutefois, les décisions étaient en grande partie inapplicables et les mécanismes de règlements de différents faibles.

En 1989, la région était confrontée à un environnement économique mondial changeant sous l'effet de la mondialisation, tandis que les performances de l'économie régionale ne satisfaisaient pas plus d'un. Entre temps, l'avènement du marché européen ainsi que la création de l'Organisation mondiale du Commerce va occasionner une sorte de déséquilibre dans les relations de la région avec le reste du monde. Les dirigeants ont compris alors que la région devait devenir plus autonome si elle tenait vraiment à son objectif de développement. En effet, à Grande-Anse, à Grenade, ils ont convenu qu'une forme d'intégration plus profonde était la réponse à ces nouveaux défis et ont donc décidé d'établir un marché et une économie uniques⁴. Pour y parvenir, le traité de 1973 établissant la CARICOM a dû être révisé de manière significative, achevé et signé en 2001. Il est ainsi pertinent de s'intéresser à l'évolution de cette organisation au sein du régionalisme caribéen et surtout à l'impact des politiques de celle-ci dans la poursuite de ses objectifs.

Nous sommes maintenant à six ans de l'horizon 2030 et les débats concernant le développement durable continuent de poser problématique. En effet, 2015 a été ponctuée par des dispositions longuement attendues et qui devraient orienter l'action à l'échelle internationale pour les décennies à venir. D'abord, le 25 septembre 2015, 193 pays membres

⁴ Ibid., p. 32

des Nations unies ont adopté par consensus le programme de développement pour la période de 2015-2030, qui comprend 17 Objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles⁵. Ensuite, l'Accord de Paris, la même année, adopté par 196 parties. Le concept de développement durable qui tire son origine vers la moitié du 20^e siècle, est un sujet complexe, ne serait-ce que parce qu'il fait appel à la concertation des intervenants sociaux, politiques, économiques et scientifiques, le long de trajectoires qu'il faut incurver au bénéfice de tous, incluant les générations futures⁶. Les ODD se basent fondamentalement sur trois objectifs premiers qui sont : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde -Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable et enfin prendre d'urgences des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Ensemble, ces outils expriment clairement la volonté des États à privilégier la coopération multilatérale et la recherche de solutions conjointes sur le plan international, et particulièrement régional. Ces principaux objectifs, étant répertoriés dans les premières dispositions du traité de Chaguaramas et du traité révisé, nous interpellent et attisent notre intérêt concernant l'avancement du régionalisme caribéen face à la conjoncture internationale actuelle et sa pertinence au niveau local.

La Caraïbe n'est pas nouvelle face aux bouleversements que les évolutions mondiales présentent, dans la mesure où ceux-ci ont entraîné des changements structurels majeurs et remodelé ses relations commerciales⁷. Axline (1994), dans l'un des premiers efforts de théorisation du régionalisme basé sur l'approche comparative, a noté les défis en généralisant sur les expériences étant donné l'imprévisibilité des variables exogènes telles que l'environnement extérieur et le rôle plus important qu'elles jouent dans l'intégration régionale dans les pays en développement⁸. Ainsi, pour mieux comprendre cette dynamique, la clarification de certains concepts et théories s'imposent.

D'entrée de jeu, l'intégration régionale peut se définir comme étant le regroupement, plus ou moins formalisé sur le plan institutionnel, de plusieurs États appartenant à une aire

⁵ François, ANCTIL ; Liliana, DIAZ ; Ariane, GAGNON-LEGARE (Col.), *Développement durable : Enjeux et trajectoires*, Presses de l'université Laval, Québec, 2016, p. X

⁶ Ibid., p. IX

⁷ Andrew, AXLINE, "Cross Regional Comparisons and the Theory of Regional Cooperation: Lessons from Latin America, the Caribbean, Southeast Asia and the South Pacific", 1994 cité par Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), op. cit. p.3

⁸ Andrew, AXLINE (ed.), *The Political Economy of Regional Cooperation: Comparative Case Studies*, Pinto Publishers, Fairleigh Dickinson University, London, 1994, p. 214

géographique délimitée, à des fins de coopération économique et/ou politique à long terme⁹. Le concept d'intégration ayant subi pas mal d'évolutions à travers le temps présente des caractéristiques qui diffèrent selon le champ dans lequel il est utilisé. Selon Yann Richard, on peut parler d'intégration dès qu'il y a l'existence de relations commerciales entre économies nationales d'une même région. Cette définition de Yann R. qui se veut simpliste ne prend pas en compte tous les paramètres qui pourraient encadrer les échanges commerciaux entre les parties. Ainsi, certains auteurs incluent d'autres facteurs embrassant intégration sociale, politique et différentes formes de coopération internationale. Cette dernière, trop longtemps confondu avec l'intégration se diffère du fait de la finalité et le niveau de convergence recherché.

Bela Balassa dans son ouvrage « La théorie de l'intégration régionale » propose une définition assez intéressante du concept d'intégration économique. L'intégration économique est vue comme un *processus* et comme un *état de fait*. Considérée comme un processus, elle englobe des mesures qui visent à abolir la discrimination entre des unités économiques appartenant à des États nationaux différents ; considéré comme un état de fait, elle peut être représenté par l'absence de diverses formes de discrimination entre les économies nationales ¹⁰. Alors que la coopération n'implique qu'une réduction des discriminations, l'intégration de son côté implique nécessairement la suppression de ces barrières ¹¹.

L'intégration économique, à l'image de la définition proposée par Balassa, peut prendre plusieurs formes qui vont représenter chacune un certain degré d'intégration. Il s'agit donc d'une zone de libre-échange, d'une union douanière, d'un marché commun, d'une union économique et d'une intégration économique complète¹². D'abord, dans la zone de libre-échange, les tarifs et certaines restrictions quantitatives entre les pays participants sont abolis, mais chaque pays conserve ses propres tarifs extérieurs contre les non-membres. En second lieu, l'Union douanière implique l'égalisation des tarifs dans les échanges des pays de l'union aux pays tiers (TEC) et la suppression de la discrimination dans le domaine des marchandises. S'ensuit le Marché commun qui est une forme d'intégration plus poussée. Il s'agit donc de l'abolition des restrictions sur la circulation des capitaux et sur les mouvements de facteurs.

-

⁹ Sabine, SAURUGGER, « Chapitre 1 / Les origines du régionalisme », In Sabine, SAURUGGER (dir.), *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Presses de Sciences Po, Références, Paris, 2010, p.41-65.

¹⁰ Bela, BALASSA, The theory of Economic Integration, Richard D. Irwin, London, 1962, p.1

¹¹ Ibid., p. 2

¹² Idem

L'union économique, étant donné sa similitude au marché commun, se distingue de celui-ci en combinant suppression des restrictions sur les mouvements de marchandises et de facteurs en y ajoutant une sorte d'harmonisation des politiques économiques nationales. Et enfin l'intégration économique totale qui suppose une unification des politiques monétaires, budgétaires, sociales et anticycliques et la nécessité de la mise en place d'une autorité supranationale dont les décisions vont engager les États membres¹³.

De plus, elle peut apparaître comme un processus multidimensionnel caractérisé par : des interdépendances entre des espaces économiques nationaux – des convergences entre les économies, évaluable à travers des indicateurs de convergence, économiques et financiers des projets conjoints (coopération fonctionnelle et thématique) – des projets de coordination, d'harmonisation voire d'unification des politiques économiques se traduisant par des transferts de souveraineté¹⁴. De ce fait, nous mobiliserons deux théories de l'intégration régionale en vue d'une meilleure compréhension des dynamiques de régionalisation dans un contexte de mondialisation. Considérons ainsi le néofonctionnalisme et 1e libéralisme intergouvernemental.

Le néofonctionnalisme est une théorie qui propose un cadre d'analyse intéressant pour comprendre les déterminants de la coopération internationale. Selon une grille d'analyse néofonctionnaliste, les intérêts communs et le bien-être collectif déterminent la coopération économique qui s'étend par la suite à plusieurs autres sphères¹⁵. Les néofonctionnalistes (Hass (1958, 1961), Lindberg (1963, 1966) et Schmitter (1970)) se sont basés sur les travaux des fonctionnalistes pour étayer leurs thèses. Ces deniers, en se basant sur les travaux de David Mitrany (1966) soutiennent que la coopération entre les nations dans des domaines fonctionnels diminue le risque des guerres et des conflits¹⁶. Le néofonctionnalisme se veut une

_

L'intégration sociale, a l'instar de l'intégration juridique et politique peut également être mentionnée comme une autre condition préalable à l'intégration économique totale. Néanmoins, l'intégration sociale n'a pas été incluse dans la définition de Balassa, car, bien qu'elle augmente l'efficacité de l'intégration économique, elle n'est pas nécessaire pour les formes inférieures d'intégration. La suppression des barrières commerciales dans une zone de libre-échange, par exemple, est un acte d'intégration économique même en l'absence d'évolutions sociales. C'est d'ailleurs l'un des principaux enjeux de ce travail.

¹⁴ Philippe, HUGON, "Les economies en Développement au regard des theories de la regionalisation" *Revue Tiers Monde*, vol. 43, no. 169, 2002, p. 10

¹⁵ Hanen, KHALDI, *La coopération en matière de migration internationale : Le cas de l'Asie du Sud-Est*, Thèse Doctorale, Université Laval, 2018, p. 52

¹⁶ Rommel C., BANLOI, «A Functionalist Approach to the Management of Conflicts in the South China Sea: Option for the ASEAN Regional Forum», ASEAN Regional Forum, the South China Disputes, and the Functionalist Option (Quezon City: National Defense College of the Philippines), 2001, No. 8, Vol 6, p. 3

approche pour comprendre le processus de l'intégration régionale et cherche surtout à expliquer « comment et pourquoi les États fusionnent avec leurs voisins au point qu'ils perdent certains attributs de la souveraineté, en acquérant de nouvelles techniques pour résoudre leurs problèmes »¹⁷ Le libéralisme intergouvernemental de son côté suppose que la décision de coopérer prise par un ensemble d'États (comme des acteurs politiques rationnels) au niveau international peut être assimilée à un processus séquentiel en trois étapes. D'abord, les États définissent leurs préférences ; ensuite, ils négocient les accords avec leurs partenaires ; et finalement, ils créent des institutions ou apportent des ajustements à des institutions existantes pour optimiser la coopération interétatique¹⁸. Le libéralisme intergouvernemental offre alors un cadre d'analyse intéressant pour comprendre le comportement d'un Etat, ou spécifiquement une région au niveau international et la formation de ses préférences. Dans le cadre de notre recherche, il nous permet de comprendre si les pays de la caraïbe, notamment ceux de la CARICOM se sont vraiment lancés dans une véritable coopération en vue de la réalisation des objectifs du traité de Chaguaramas.

En effet, si l'intégration régionale a été jugé nécessaire à la résolution des problèmes régionaux et à l'élaboration de stratégies de développement régional, elle n'en est pas moins sujette à des incertitudes. La CARICOM, l'une des principales organisations d'intégration de la région, est classée parmi les plus grands regroupements d'intégration en termes de « membership » mais aussi parmi les plus petits en termes économiques 19. Or, contrairement à bien d'autres projets d'intégration, le CARICOM jouit d'une longue tradition de coopération en matière de politique étrangère, de santé, d'éducation et des questions touchant le développement. De ce fait, des questions fondamentales sur l'efficacité des structures de gouvernances, ainsi que de leurs plans d'actions doivent être posées. Sont-ils, tels qu'ils existent dans le traité révisé, adaptés à la réalité du moment, ou, au prochaines phase de nos modalités d'intégration ? Ainsi, dans le cadre de ce travail, nous nous interrogerons sur l'efficacité des stratégies utilisées par les pays caribéens dans la poursuite des principaux objectifs du traité révisé. Face à ces réalités, il ne fait aucun doute que ces défis seraient mieux relevés en renforçant les dispositifs d'intégration. Ainsi, d'une part, nous partons de l'hypothèse que les différents types d'asymétries (externes et internes) constituent des freins à

¹⁷ Hanen, KHALDI, op. cit., p. 51

¹⁸ Andrew, MORAVCSIK; Frank, SCHIMMELFENNIG, «Liberal Intergovernmentalism» In Antje, WIENER; Diez, THOMAS (Ed.), *European Integration Theory*, Oxford University Press, Oxford, 2009, pp. 68-69

¹⁹ Bishop, MATHEW; Norman, GIRVAN (dir.), *Caribbean Regional Integration. A Report by the UWI Institute of International Relations (IIR)*, Institute of International Relations, UWI, 2011, p. 15

l'aboutissement de ces objectifs. Et d'autre part, en conséquence, la voie du développement régional repose sur l'engagement des États membres à poursuivre des politiques de plus en plus coordonnées et sur l'utilisation combinée des ressources et des capacités de la région. De telles hypothèses ne peuvent être vérifiées qu'au terme d'une analyse approfondie de la situation. Il s'agira, d'une part de dresser un panorama de l'évolution de la régionalisation dans la Caraïbe tout en s'accentuant sur les objectifs recherchés et de parcourir les potentielles opportunités qui s'offrent à cette région en vue d'une intégration plus complète et profitable aux économies locales, d'autre part.

Aussi, nous avons choisi de primer la recherche documentaire. Les arguments dégagés dans le cadre de ce travail sont forgés d'abord, à partir des développements théoriques du neofonctionnalisme et du libéralisme intergouvernemental et surtout à partir de l'ensemble de textes scientifiques, ouvrages, mémoires et thèses ayant rapport au sujet. Les rapports et enquêtes de certains organismes internationaux ont également contribué à la clarification de certaines situations.

Ainsi, dans un premier temps, le présent travail ambitionne d'analyser les perspectives de développement de la Caraïbe au 20^e siècle par l'intégration régionale (**Partie I**), et dans un second temps de parcourir les potentiels enjeux et opportunités afin de surmonter les obstacles au développent (**Partie II**)

PARTIE I- La Caraïbe au XXe siècle : une perspective de développement à long terme

Cette partie explore l'évolution de la régionalisation dans la Caraïbe dont les origines se situent au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle. Les pays de la Caraïbe sont un groupe de petits États géographiquement proches et très ouverts. Ces critères de petitesse et de proximité, associés à des ressources limitées et à des expériences historiques partagées, ont inspiré le mouvement d'intégration au sein de cette région. Face à l'influence accrue de la mondialisation sur les petites économies comme les nôtres, les Etats Caribéens sont obligés d'adopter une posture défensive. L'intégration régionale est alors perçue comme potentielle alternative. Ainsi, les Etats caribéens, particulièrement ceux qui vont être à l'origine de la CARIFTA se sont réunis autour de cet objectif commun, faciliter le développement économique par l'expansion et la diversification des échanges²⁰.

Cette recherche de l'intégration est une preuve que les décideurs économiques caribéens sont convaincus que l'intégration est une condition essentielle aux efforts de développement que nécessite la région. Cette conviction s'est d'autant plus consolidée du fait que l'évolution de l'économie mondiale se traduit par l'émergence de pôles économiques, euxmêmes résultats de regroupements et d'émergence de pôles économiques tels que la mondialisation est multipolaire²¹. De ce fait, ils se sont lancés dans une forme d'intégration visant à construire des marchés et les rendre compétitifs, mais surtout, ils cherchaient à favoriser des changements structurels pouvant affecter l'économie sur le long terme. C'est dans ce même ordre d'idée que verra le jour le nouveau régionalisme caribéen ou Régionalisme ouvert. En conséquence, l'intégration régionale est vue comme un processus par lequel on crée une interdépendance afin de rendre un espace organisé et structuré dans le but de répondre aux divers besoins de cet espace²².

Ainsi, dans cette partie, nous procéderons comme suit : le premier chapitre est consacré à un examen de l'évolution des premières bases de l'intégration régionale dans la Caraïbe et la prise en comptes des perspectives de développement (**Chapitre I**). Cette section s'appuie

²⁰ Watson, DENIS, L'Association des Etats de la Caraïbe : l'organisation de la Grande Caraïbe (Formation, évolution et perspectives d'avenir), Centre Challenges, Editions C3, Port-au-Prince, 2013, p. 90

²¹Bruno, BEKOLO-EBE, *Défis, enjeux et perspectives pour l'Afrique à l'aube du Ille millénaire*, Lebon inaugurale, Rentrée solennelle des Universités du Cameroun, Yaoundé, Ed. SA- MAR, 1993

²²Bruno, BEKOLO-EBE, "L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contraintes et perspectives", *Monde en développement* 2001/3 (No. 115-116), p. 83

particulièrement sur les perspectives théorico-historiques ayant été à la base du processus et elle tente d'analyser les premières tentatives de régionalisation. Le deuxième chapitre examine les tendances de la régionalisation caribéenne vers la fin du 20^e siècle avec la construction du CSME par rapports aux nouveaux enjeux mondiaux (**Chapitre II**)

Chapitre I- Aperçu de l'évolution de l'intégration régionale caribéenne

L'intégration économique internationale, sous la forme de blocs commerciaux, prend de l'importance depuis un certain nombre d'années. Elle concerne la suppression de toutes les discriminations ou obstacles au commerce entre au moins deux nations participantes et l'établissement de certains éléments de coopération et de coordination. Dans le contexte des Caraïbes, deux processus ont influencé leur performance économique et la composition de leur structure productive. D'abord ces derniers se sont lancés dans l'ouverture de leurs marchés et dans une plus grande intégration. Ensuite, ils se sont engagés dans un processus d'ajustement nécessaire pour retrouver et maintenir l'équilibre macroéconomique et s'adapter aux variations des économies internationales du fait de la mondialisation²³.

L'intégration accélérée des Caraïbes dans le contexte de la mondialisation s'est manifestée de plusieurs façons. D'abord, en raison du multilatéralisme, plusieurs nations des Caraïbes ont adhéré aux résultats de l'Uruguay Round de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et la majorité ont ratifié leur incorporation à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ainsi, ils se sont engagés dans le but de promouvoir le libre-échange, réduire les obstacles et favoriser un accès plus facile aux marchés mondiaux. Ensuite, la réduction unilatérale des tarifs, ce qui a contribué à l'expansion du marché. Impliquée dans le processus de mondialisation et de développement des blocs commerciaux depuis 1968, les pays de la Caraïbe, dans leurs tentatives d'intégration ont passé par de multiples arrangements institutionnels.

Ce chapitre s'intéresse en premier lieu aux perspectives théoriques et historiques ayant guidées l'action régionale au cours de cette période (**Section I**) et dans un second lieu, étudier les premières initiatives d'intégrations dans la région (**Section II**).

9

²³ Emmanuel, JOS; Danielle, PERROT (dir.), *La Caraïbe face au défi de la mondialisation. Marchés et nations dans l'aire Caraïbe/Amérique*, Montchrestien, Cahiers internationaux, 1999, pp. 367

Section 1- Perspectives théorico-historiques

Bien que les pays des Caraïbes soient de petits acteurs dans l'économie mondiale, ils ont joué un rôle important dans les initiatives du tiers monde visant à instaurer un ordre économique international plus équitable dans le cadre du système des Nations Unies²⁴. En 1986, les Nations Unies ont adopté une Déclaration sur le « droit au développement » en tant que droit humain inaliénable. Le processus de développement est « la réalisation de tous les droits civils, économiques, sociaux, culturels et autres droits de l'homme énumérés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme²⁵ ». La responsabilité de la formulation d'une politique visant à faire progresser le développement humain incombe d'abord l'État-nation et ensuite, au niveau international, « les États ont le devoir de coopérer les uns avec les autres pour éliminer les obstacles au développement et de remplir leurs devoirs de manière à promouvoir un nouvel ordre économique international fondé sur l'égalité souveraine, l'interdépendance et l'intérêt mutuel²⁶. » Or, de telles initiatives ont été déjà prises par les pays Caribéens plus d'une décennie plus tôt.

Depuis l'adoption de cette Déclaration, la « mondialisation » a dévalorisé l'égalité souveraine et privé les États des instruments de politique économique et administrative essentiels à la planification du développement à moyen et long terme²⁷. La finance a été privilégiée au détriment de l'activité productive et les critères de rentabilité du marché ont pris le pas sur les critères sociaux. Face à une telle situation, les pays Caribéens ont donc opté pour une plus grande ouverture, leur permettant ainsi de contrer les effets des différents troubles mondiaux. En effet, utilisée pour la première fois il y a environ trois décennies par la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC²⁸), l'expression « régionalisme ouvert » ou le « nouveau régionalisme caribéen », désigne l'ensemble des actions coordonnées par ces derniers à la fin du 20^e siècle.

_

²⁴ Kari P., LEVITT, op. cit., p. 328

²⁵ Déclaration des Nations-Unies sur le droit au développement, préambule, 1986

²⁶ Ibid., art. 3

²⁷ Kari P., LEVITT, Ibid.

²⁸ Ou en anglais « Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC) », c'est donc l'une des cinq commissions régionales des Nations Unies. Elle a été fondée dans le but de contribuer au développement économique de l'Amérique latine, de coordonner les actions dirigées vers cet objectif et de renforcer les liens économiques entre les pays et avec d'autres nations du monde. Elle a son siège au Chili et comprend 46 Etats membres, dont 20 en Amérique latine, 13 dans les Caraïbes, 13 en dehors de la région et 14 membres associés.

Ainsi, pour comprendre les enjeux et intérêt du Nouveau régionalisme caribéen, il importe pour nous dans un premier temps de le contextualiser historiquement (§1) et dans un second temps le confronter aux principales théories de l'intégration régionale retenue dans ce travail (§2)

§1- Contexte historique du nouveau régionalisme caribéen

La fin du 20e siècle a marqué une accélération du mouvement d'intégration dans la région caribéenne. Cette intégration des pays caribéens dans la mondialisation s'est manifestée de plusieurs façons. Le multilatéralisme en est un des premiers facteurs. Plusieurs nations de la région ont été parties à l'Uruguay Round et la majorité ont sollicité une adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Par conséquent, ils se sont engagés à promouvoir le libre-échange, réduire les obstacles et favoriser un accès plus facile aux marchés mondiaux. Cette nouvelle étape de la régionalisation caribéenne est connue sous le nom de « Nouveau régionalisme caribéen ou Régionalisme ouvert. »

L'expression Régionalisme ouvert ou Nouveau régionalisme a été inventée par la CEPALC dans un souci de fournir une description du processus régional dans lequel les pays de la caraïbe et de l'Amérique latine se sont adonnés. Ce processus tendrait à démanteler les barrières commerciales tout en ouvrant les économies aux investissements étrangers. Le régionalisme dans les caraïbes a connu deux phases différentes : l'ancien régionalisme ou fermée et le nouveau ou tout simplement régionalisme ouvert. Une meilleure compréhension du régionalisme ouvert nécessite essentiellement une mise en contexte de l'évolution de l'ancien régionalisme puisqu'ils sont intimement liés.

Le contexte historique de l'ancien régionalisme dans les Caraïbes se situe dans la structure bipolaire de la guerre froide et à la fin du tiers-mondisme²⁹. Dans les Caraïbes anglophones, l'ancien régionalisme remonte à la fédération des Antilles (1958-1962) et à la CARIFTA (1965-1973) qui mettait l'accent sur la libéralisation des échanges. Entre-temps, l'ancien régionalisme dominait et se limitait au secteur de la manufacture, se concentrant sur

²⁹ Tavis D., JULES, « The political economy of open regionalism and education in small (and micro) states: the construction of the Caribbean Educational Policy Space in CARICOM », Globalization, Societies and Education, 2014, vol. 12, No. 4, p. 4

l'industrialisation de substitution aux importations³⁰. Il avait pour objectif de remplacer les importations étrangères par des produits nationaux, ce qui n'a pas été profitable à ces derniers au fait qu'elle n'a pas réussi à stimuler le développement national et la croissance au niveau régional. Par conséquent, le schéma d'intégration régionale est passé de l'industrialisation à une croissance tirée par les exportations. S'ensuit la montée du régionalisme ouvert en tant que processus pour permettre à la région de s'adapter au multilatéralisme et à la mondialisation, puisqu'il libéralise le commerce interrégional de marchandises et des services³¹. Selon Thoumi et Wettmann, le nouveau régionalisme renvoie à « un ensemble de marchés dynamiques pleinement intégrés à l'économie internationale grâce à la suppression progressive des barrières aux échanges économiques et à des mesures proactives pour accroître l'accès social à l'économie moderne³² ». Il a ainsi permis d'inverser les tendances de la décennie perdue en Amérique latine et a également été utilisé pour corriger les fléaux qui ont tourmenté le projet régional de la CARICOM dans les années 1980. Par fléaux, on entend la crise de la dette, les fragmentations politiques et idéologiques et surtout les dessous des Programmes d'ajustement structurel (PAS).

Selon Jayasuriya³³, dans une plus large perspective, ce modèle peut comporter quatre éléments importants qui se résument comme suit : D'abord, un ensemble stable de stratégies économiques internationales. Ensuite, un ensemble distinctif qui permet une bonne gouvernance de l'économie régionale. Il s'ensuit un ensemble de constructions normatives ou idéationnelles qui, non seulement peut rendre possible un ensemble donné de structure de gouvernance régionale, mais également qui rend possible la définition même de la région. Et enfin, une convergence des coalitions nationales et des structures politico économiques à travers la région, ce qui peut faciliter la construction cohérente de projets politiques régionaux³⁴. De plus, le nouveau régionalisme, lorsqu'il se produit, les projets d'intégration régionale sont intégrés à des stratégies de gouvernance régionale plus larges. Ainsi, pris sous

_

³⁰ Ibid., p. 5-6

³¹ Bulmer-Thomas, VICTOR, "Introduction," In Bulmer-Thomas, VICTOR (ed.), *Regional Integration in Latin America and the Caribbean: The Political Economy of Open Regionalism*, ILAS, London, 2001, p. 1-13

³² Clark, REYNOLDS; Elias, THOUMI; Reinhart, WETTMANN, A Case for Open Regionalism in the Andes: Policy Implications of Andean Integration in a Period of Hemispheric Liberalization and Structural Adjustment, Agency for International Development, United States (USAID), Washington DC, 1993. Cité par Mikio, KUWAYAMA, "Open regionalism in Asia pacific and Latin America: a survey of the literature", International Trade and Development Finance Division, CEPAL, 1999, No. 4, p. 8

³³ Kanishka, JAYASURIYA, "Embedded Mercantilism and Open Regionalism: The Crisis of a Regional Political Project," *Third World Quarterly*, 2003, Vol. 24 (2), p. 340 ³⁴ Ibid.

un angle économique, des pays sont intégrés lorsque « *leurs relations réelles et monétaires* sont si intenses que leurs marchés réagissent simultanément aux mêmes chocs »³⁵. D'ailleurs l'essentiel de la formation de bloc régional réside dans le fait que les acteurs nationaux pensent qu'ils réagissent mieux en groupe face aux différents défis mondiaux à l'ère de la mondialisation.

En effet, si on se penche sur la définition de Balassa dans laquelle il évoque les degrés d'intégration, on verra que cette rupture de l'ancien au nouveau régionalisme n'a fait que venir dynamiser les formes d'intégration. Passant de la zone de libre-échange (ZLE) à une union douanière, cette dernière est alors devenue une référence pour le régionalisme et on lui a même attribué la capacité de « coordonner face au reste du monde la politique commerciale des pays associés »³⁶. D'ailleurs, c'est en suivant ce même ordre d'idée que d'autres étapes se sont succédées dans la régionalisation au sein de la caraïbe.

§2- Théorisation du régionalisme ouvert dans la Caraïbe

Le libéralisme intergouvernemental ou Intergouvernementalisme nous offre un vaste champ d'analyse pour étudier les spécificités du nouveau régionalisme caribéen. Pour le libéralisme intergouvernemental, l'intégration est conçue comme un processus qui est le résultat de facteurs internationaux et de l'action des acteurs politiques internes³⁷. Les postulats développés par A. Moravcsik pour étayer sa thèse du libéralisme intergouvernemental, à savoir la rationalité de l'acteur étatique, la notion d'Etat unitaire et la théorie libérale des préférences nationales s'appliquent parfaitement au régionalisme caribéen³⁸.

En effet, les préférences des Etats ainsi que la rationalité de ceux-ci pris dans une perspective régionale sont loin d'être constantes en matière de coopération et d'intégration. Les parties intéressées formulent un ensemble de préférences qui vont se porter sur des buts et

Cahiers des Amériques latines, 2014, Vol. 75, p. 8

³⁵ Thierry, BAUDASSÉ; Thierry, MONTALIEU, Jean Marc, SIROEN, *Les différentes formes d'intégration entre pays inégalement développés*, 1997, p. 78. Cité par Jean, BROT; Hubert, GÉRARDIN, « Intégration régionale et Développement Présentation », *Mondes en développement*, 2001, vol. 115-116, no. 3-4, 2001, p. 11 ³⁶ Germán A. DE LA REZA, « Le régionalisme ouvert latino-américain: un essai d'interprétation systémique »,

³⁷ Briceño Ruiz, JOSÉ, « Le libéralisme intergouvernemental et le nouveau régionalisme caribéen », *Études internationales*, 2003, No. 3, Vol. 34, p. 4

³⁸ Andrew, MORAVCSIK, "Preferences and Power in the European Community. A Liberal Intergovermentalist Approach," *Journal of Common Market Studies*, n° 4, vol. 31, 1993, p. 473-527

objectifs politiques, fondamentaux par rapport aux négociations internationales particulières³⁹. Ce principe soutient que le système politique domestique produit un ensemble d'objectifs stables et pondérés dans chaque négociation par rapport à un « État du monde » particulier⁴⁰. En ce sens, les Etats promeuvent des préférences modelées par l'interaction entre les acteurs non étatiques et les structures gouvernementales. Ainsi, la rationalité régionale est devenue la rationalité de ces acteurs régionaux qui participent eux-mêmes dans la formation de leurs préférences. Le troisième postulat consacre à l'acteur en question une voix unique, en ce sens, l'acteur régional, une fois constitué, agit comme un ensemble complexe et coordonné. On parle alors d'acteur collectif⁴¹. Considérant ce développement théorique de Moravcsik, on peut affirmer qu'un ensemble d'actions posées par les États caribéens relèvent de leurs volontés d'agir de manière coordonnée en vue de l'aboutissements de quelques objectifs.

Premièrement, avec la création de l'initiative du Bassin de la Caraïbe (IBC)⁴², les pays de la région ont favorisé une stratégie fondée sur l'établissement d'industries de transformations destinées à l'exportation. Cette initiative a été à la base d'un ensemble d'activités qui se sont organisées autour de zones franches nouvellement établies (ZENE) et qui se sont propagées dans quelques pays de la caraïbe, notamment les pays de la CARICOM. Il faut souligner que, l'une des stratégies des pays de la caraïbe dans le cadre du nouveau régionalisme est la réduction des coûts de main-d'œuvre afin de favoriser des investissements venus des Etats-Unis au début, et d'autres acteurs sur la scène internationale par la suite.

Deuxièmement, des développements soutiennent que le nouveau régionalisme caribéen est une réponse à la création de l'ALENA et la ZLEA, qui, selon eux, engendreraient un détournement du commerce et des investissements au détriments des pays de la Caraïbe⁴³. La survenance de ces nouvelles formes de régionalisation dans le continent a engendré des externalités négatives pour les pays de la CARICOM. Comme avec l'accord de Lomé, remplacé par l'accord de Cotonou, ALENA et la ZLEA viennent rappeler aux Etats de la région de se préparer à la fin des préférences commerciales avec des acteurs tels les Etats-Unis.

-

³⁹ Briceño Ruiz, JOSÉ, op. cit., p. 4

⁴⁰ Ibid., p. 5

⁴¹ Veronica, NOSEDA ; Jean-Bernard, RACINE, « Acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, 2001, No. 121, Vol. 34, p. 68, 77

⁴² La IBC résulte d'un programme initié par les Etats-Unis, de manière unilatérale, en 1984 à travers le Décret de Rétablissement Économique du Bassin des Caraïbes ayant pour but d'accorder à certains pays d'Amérique centrale ainsi que des Caraïbes, plusieurs avantages tarifaires et commerciaux.

⁴³ Briceño Ruiz, JOSÉ, op. cit. p. 12

D'après Pekka Valtonen, l'ALENA a été à la base d'un remplacement des exportations centre américaines, surtout celles de la CARICOM par celles du Mexique⁴⁴. Ce dernier a lui-même augmenté ses exportations de produits textiles et de biens d'équipement vers les Etats-Unis de 33% en 1994. Cependant, il a été de 13% pour notre région. D'autre part, pour Emilio Pantoja, les exportations mexicaines de textiles et de biens d'équipement ont augmenté de 123% entre 1994 et 1996, alors que les exportations combinées de la République dominicaine, de Sainte Lucie, de la Jamaïque et d'Haïti ont augmenté de seulement 14%⁴⁵. En conséquence, les Etats caribéens, inquiets quant aux coûts liés à l'élimination des préférences commerciales, ont promu une législation accordant une "parité ALENA" aux exportations caribéennes des produits textiles et de biens d'équipement⁴⁶.

Enfin, d'autres facteurs peuvent compléter le processus de la formation des préférences et la rationalité régionale dans le cadre du nouveau régionalisme. Dans le contexte de la guerre froide, les pays caribéens ont pu attirer l'attention des grandes puissances et ont pu tirer certains avantages. Ils ont réussi à obtenir pas mal d'accords et de dispositifs économiques préférentiels comme l'aide économique de l'UE à des pays de la région notamment quelques pays de la CARICOM, le Cuba. A l'issue de cette guerre, les intérêts ont évolué et les enjeux se sont déplacés offrant de nouvelles perspectives aux acteurs extérieurs causant un désintérêt et ce que A. Serbin appelle un « vacuum géopolitique⁴⁷ » dans la région.

En ces termes, le nouveau régionalisme apparait comme une réponse des gouvernements caribéens a ces transformations économiques et politiques affectant la région. Ainsi conformément à la pensée néofonctionnaliste et le libéralisme intergouvernemental, un cadre institutionnel bien défini est nécessaire pour optimiser la coopération interétatique.

_

⁴⁴ Pekka, VALTONEN, « Small Nations and Integration. Central America and Integration in the Americas », https://www.lasaweb.org/en/, communication présentée au Congrès de Latin American Studies Association (LASA), Palmer Hilton House, Chicago, États-Unis, 24-26 septembre 1998.

⁴⁵ Emilio, PANTOJAS-GARCIA, "Free Trade and Peripheral Industrialization. The Caribbean Economic Liberalization from the CBI to NAFTA to FTAA", septembre 1999. Cité par Briceño Ruiz, JOSÉ, op. cit. p. 10 ⁴⁶ La parité ALENA renvoie à ce terme utilisé pour décrire l'élargissement de l'ALENA a l'initiative de l'IBC cité par Henri, REGNAULT, « Libre-échange Nord-Sud et typologie des formes d'internationalisation des économies », *Région et Développement*, 2005, No. 22, p. 23

⁴⁷ Andrés, SERBIN, « ACS. Future of the Region », Caribbean Affairs, vol. 7, no 2, mai-juin 1994, pp. 11-26.

Section 2- Initiatives d'intégration économique

Le régionalisme est entendu sommairement comme un processus étatique de création et de maintien d'institutions et d'organisations régionales⁴⁸. Bien que la construction européenne soit souvent présentée comme le modèle de régionalisation le plus réussi, les Caraïbes offrent un panorama assez intéressant de l'évolution du régionalisme institutionnel.

Les pays des Caraïbes sont un groupe de petits États géographiquement proches et très ouverts. Ces critères de petitesse et de proximité, associés à des ressources limitées et à des expériences historiques partagées, ont inspiré le mouvement d'intégration dans cette région. Alors que les politiques régionales ont toujours été motivées par une exterritorialité, une réorientation de la structure de production pour modifier de manière significative le modèle existant a donc été envisagée. Des études de Demas (1965) et de McIntrye (1971) avaient déjà montré que, les principaux avantages de l'intégration proviennent de la libération du commerce et du développement de structures complémentaires de production et de demande⁴⁹. De ce fait, l'environnement politique régional a subi plusieurs permutations d'arrangements d'intégration économique. Cette section étudiera ce long processus s'étendant de la Fédération des Antilles (§1) au Marché et économies uniques des Caraïbes (CSME). Elle prendra compte particulièrement des grands efforts d'institutionnalisation précédant l'établissement de ce dernier (§2).

§1- De la Fédération des indes occidentales à l'établissement d'une zone de libre-échange, la CARIFTA

Les premières tentatives d'intégration régionale réalisées dans la Caraïbe ont été beaucoup plus politiques qu'économiques. Aussi, elles ont été généralement instrumentalisées par les anciennes puissances coloniales. En ce sens, certains auteurs parlent même de « coopération forcée⁵⁰ » pour qualifier cette période. Ainsi, les Etats membres du Commonwealth, poussés par l'Empire Britannique se lancèrent dans une tentative de

⁴⁸ Tanja A., BORZEL; Thomas, RISSE (ed), *The Oxford Handbook of Comparative Regionalism*, Oxford University Press, Oxford Academic, 2016, p. 41-63

⁴⁹ Roger, HOSEIN; Anthony, GONZALES; Ranita, SEECHARAN; Rebecca, GOOKOOL-BOSLAND (ed.), *Trade and development issues in CARICOM: key considerations for navigating development*, UWI Press, Kingston, 2022, p. 14

⁵⁰ François, TAGLIONI, Géopolitique des petites Antilles, influences européennes et nord-américaines, Karthala, Paris, 1996, p.83.

fédération en vue de former un grand espace politique regroupant des territoires avec des similitudes du point de vue systémique très important. La Fédération des indes occidentales (Fédération of the West Indies) voit le jour dans ce contexte. Elle fut une union politique éphémère composée de 10 provinces qui a existé du 3 janvier 1958 au 31 mai 1962. Elle a été créée par l'Empire dans le but de former un grand espace indépendant rattaché à la couronne avec pour base juridique le *British Caribbean Federation Act*⁵¹. Cet arrangement s'est effondré peu de temps après, avec le retrait des deux plus grands membres, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago, qui ont plutôt opté pour l'autogouvernance. Lors de la dissolution de la Fédération en 1962, deux structures ont été gardé, quoique informelles : la Conférence des chefs de gouvernement et le Conseil des ministres des Etats associés⁵². Elles joueront un grand rôle dans le maintien d'un lien efficace entres les Etats dans la poursuite des objectifs de développement et d'indépendance.

En 1965, une autre tentative d'intégration économique a été envisagée, par le biais de l'accord de l'Association des Caraïbes de libre-échange (CARIFTA), qui visait à améliorer les conditions économiques et les niveaux de développement des États membres des Caraïbes. Elle a été motivée par les Etats séparatiste de la fédération qui, estimant que l'union douanière étant prématurée, optèrent pour la formule de la zone de libre-échange. L'accord signé en décembre 1965 à Dickenson Bay en Jamaïque attribua à la CARIFTA les objectifs suivants : Promouvoir l'expansion et la diversification du commerce entre les signataires – Établir les conditions de concurrence loyale entre les Etats membres – Favoriser une croissance régionale harmonieuse – Libéraliser totalement le commerce infra-zonal dans les cinq ans à venir⁵³. En 1968, le processus est élargi et compte 12 Etats membres avec l'accord de Dickenson Bay. De nouvelles propositions ont été également à l'ordre du jour : « l'acceptation de l'accord CARIFTA de Dickenson Bay comme base d'une politique de coordination et de développement - la nécessité de mesurer en vue d'une meilleure intégration dans le développement industriel en optant pour une harmonisation des incitations fiscales, tarifs douaniers communs etc. – la mise en place d'une Banque caraïbe de développement destinée à financer les projets de développement dans l'ensemble de la région – la prise en considération

_

⁵¹ Cité par Adom, GETACHEW, *Worldmaking after Empire: The Rise and Fall of Self-Determination*, Princeton University Press, Princeton, 2019, pp. 119–120, 125–128

⁵² Jean Robert, CONSTANT, Les Etats-Unis et la Caraïbe : Coopération ou protectorat déguisé ? ANDC, Port au-Prince, Haïti, 2004, p. 92

⁵³ Ibid., p. 92-93

de la situation particulière des PMD de la zone par la création du Marché commun de la Caraïbe de l'Est (MCCE) »⁵⁴

Avec le dénouement de la guerre froide et le développement du capitalisme dans le continent américain, la nécessité de concurrencer avec les autres acteurs et de préserver l'espace caribéen ont amené nos acteurs à encourager de nouvelles perspectives d'institutionnalisation.

§2- Nouvelles formes d'institutionnalisations de l'intégration dans la Caraïbe

Le nouveau régionalisme caribéen a permis aux Etats caribéens de développer certaines initiatives en vue de préserver l'espace des effets des enjeux mondiaux. En ce sens, ils ont tenté de doter la région d'institutions en vue de favoriser un plus grand développement du commerce entre les membres et le renforcement de leur compétitivité commerciale sur le plan régional et international⁵⁵. De ce fait, les petits Etats de la caraïbe orientale, tout en cherchant à se protéger et à renforcer leur pouvoir de négociation au sein de la CARIFTA signèrent le 11 juin 1968 le traité établissant le MCCE. Sommairement, sa mission peut se résumer aux points suivants: Harmoniser les politiques et les plans de développement des pays membres – supprimer les droits de douane, les restrictions quantitatives en provenance ou à destination des pays membres – mettre en place un tarif douanier commun applicable aux produits en provenance des pays tiers – favoriser la libre circulation des personnes, des services et des capitaux entre les pays membres – faciliter une coopération étroite dans le domaine de l'agriculture, communications etc.⁵⁶. Il serait, quelques temps après à l'origine de l'OECO, une autre organisation d'intégration très poussée dans la région.

Par ailleurs, la Banque Caraïbe de développement (CDB en anglais) occupe une place importante dans l'étude du processus d'institutionnalisation du régionalisme caribéen. L'idée de la création de la CDB a été lancée lors de la Conférence des Chefs de gouvernement en 1967. Le projet se concrétise le 18 octobre 1969 par l'accord de Kingston et regroupa seize membres dont quatorze d'entre eux sont des États régionaux⁵⁷. La CDB a été créée pour

⁵⁴ Ibid., p. 94-95

⁵⁵ Watson, DENIS, op. cit., p. 47

⁵⁶ Jean Robert, CONSTANT, op. cit., p. 95

⁵⁷ Ibid.

soutenir les projets à vocation de favoriser et d'accroître le processus d'intégration régionale et la viabilité économique en rapport avec les secteurs de l'agriculture, le transport inter-régional, l'industrie et la formation. Entre temps, la mondialisation économique accentue les inégalités et continue de mettre à nue les faiblesses de la régionalisation dans la Caraïbe. Ainsi, quelques années après, la CARIFTA, jugée non conforme aux nouvelles perspectives de développement économique céda la place a une nouvelle organisation ; la CARICOM. A l'origine, quatre pays ont constitué la jeune organisation, créée par le traité de Chaguaramas le 4 juillet 1973, entré en vigueur le premier août de la même année. Son processus d'élargissement s'est poursuivi par la suite avec la participation des pays anglophones de la région jusqu'à l'acceptation du Surinam en février 1995 et la République d'Haïti en 1997.

En effet, le traité de Chaguaramas, considéré comme la charte de la nouvelle organisation comportait deux parties qui furent signées séparément. D'abord le corps du traité qui crée la communauté, et prévoit les dispositions relatives au fonctionnement de ses organes et de ses services d'intérêt commun. Ensuite, l'annexe, qui porte sur le marché commun nouvellement institué et tente de réglementer le fonctionnement des organes de celui-ci. Il tiendra compte également des dispositions relatives à la libéralisation des échanges, la mise en place du TEC et la planification et la coordination du développement économique. De fait, le traité de Chaguaramas prévoit la création d'un ensemble d'organes communautaires, administratif et des institutions communautaires.

En premier lieu, les organes communautaires comprennent : la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernements (CCEG) (art.10 du traité) et le Conseil des ministres de la communauté, assisté par les quatre Conseils spécialisés et trois comités (le Comité du Budget, le Comité des affaires juridiques, le Comité des Gouverneurs de Banque centrale). La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement est en particulier l'organe stratégique de la communauté caribéenne et correspond à la plus haute autorité de l'organisation. Elle définit les grandes orientations de l'organisation, elle discute et approuve les conventions et accords signés par l'organisation et oriente les grandes lignes du budget de fonctionnement⁵⁸. Le Conseil des ministres de la Communauté joue aussi un rôle important en se chargeant de la mise en œuvre des objectifs fixés par le traité. En principe, il se compose des ministres

⁵⁸ Sharina, LOCHARD, « CARICOM », *Institutions communautaires*, RIN406, Université QUISQUEYA, Port au-Prince, 8 juin 2022, p. 33-47

sectoriels en charge de la mise en œuvre du traité de la CARICOM⁵⁹. En deuxième lieu, l'organe administratif de la communauté qui est le Secrétariat général. Ce dernier représente la Communauté, met en œuvre les décisions du Conseil et en assure le suivi auprès des autres organes et institutions communautaires⁶⁰. Il appuie également les Etats et les institutions communautaires dans la mise en œuvre des décisions communautaires et dans la poursuite des objectifs du marché commun. Et en dernier lieu les Institutions communautaires qui sont des structures communautaires dotées d'une certaine autonomie de gestion⁶¹. Certaines d'entre elles ont été prévu et créées par le traité de Chaguaramas, alors que la CCEG a cette prérogative d'en créer de nouvelles⁶².

En outre, sous la couverture de la CEPALC, d'autres institutions sont créées à travers l'un de ses organes subsidiaires ; le Comité de Développement et de Coopération de la Caraïbe⁶³. Aussi, l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO) s'inscrit dans cette même perspective. Créée en juin 1981 par le traité de Basseterre, elle a pour objectif de promouvoir l'unité et la solidarité entre les Etats membres tout en favorisant l'intégration économique. D'ailleurs, depuis 2010, avec la révision du traité de Basseterre, on assiste à une intensification de la régionalisation à ce niveau puisqu'il établit désormais une Union économique.

_

⁵⁹ Il est secondé par des Conseils spécialisés composés des ministres sectoriels en charge des politiques publiques concernées par la mise en œuvre du Traité sauf en ce qui concerne le Comité du budget qui comprend des fonctionnaires (SG) et du Comité des gouverneurs de Banques centrales (COFAP). En voici une liste des différents conseils existants: le Conseil des ministres de la communauté chargé de la politique internationale et de la diplomatie (COFCOR); - le Conseil du développement économique et commercial (COTED) chargé de promouvoir le commerce et le développement économique; - le Conseil des finances et de la planification (COFAP) chargé de la coordination des politiques monétaires; - le Conseil du développement humain et social chargé des questions sociales (COHSOD); - le Comité des affaires juridiques chargé d'interpréter le Traité et d'apporter un conseil juridique aux institutions et aux Etats membres de la Communauté. Dans Sharina, LOCHARD, op. cit.

⁶⁰ Ibid.

⁶¹ Ibid.

⁶² Elles peuvent être de plusieurs types : On retrouve les Institutions communautaires correspondant à des agences régionales, l'Assemblée des parlementaires de la CARICOM, la Cour de justice de la Caraïbe. Cependant, seulement neuf ont été créées par le traité alors que la CARICOM en compte 19. (2002) Enfin, il existe également les Institutions associées de la CARICOM. Ce sont des institutions avec lesquelles la CARICOM entretient des relations fonctionnelles mais qui ne sont pas des institutions à part entière de celle-ci.

⁶³ Il a permis au mouvement d'intégration de la caraïbe d'être officiellement placé sous la coupole de l'ONU

Chapitre II- Le régionalisme caribéen dans le nouvel environnement économique international

Quinze économies des Caraïbes (pour la plupart des petits États insulaires en développement (PEID)) ont formé un bloc commercial appelé Communauté des Caraïbes (CARICOM) qui est entré en vigueur en 1973 avec la signature du Traité de Chaguaramas. La CARICOM repose sur quatre piliers : l'intégration économique, le développement humain et social (coopération fonctionnelle), la coordination de la politique étrangère et la sécurité qui constituent la base d'un certain nombre d'activités diverses à adopter par chaque État membre⁶⁴. L'article 4 du Traité de Chaguaramas distinguait les États de la CARICOM en deux groupes de quinze membres à part entière⁶⁵ : les pays les plus développés (PPD) et les pays les moins développés (PMD). La distinction entre PPD et PMD ne suit pas la classification internationale des Nations Unies des pays développés, en développement et moins développés. Cependant, les PPD des Caraïbes ont généralement un marché plus grand et plus développés que les PMD, un classement plus élevé de l'indice de développement humain (IDH), des niveaux de pauvreté plus faibles et une plus grande adoption de la technologie. Le groupe des PMD est ensuite segmenté en Union monétaire des Caraïbes orientales (ECCU), comprenant les six États indépendants de l'OECO, hormis la République d'Haïti et le Belize.

Malgré sa composition diversifiée, la CARICOM est un petit marché, nécessitant l'exportation de biens et de services pour assurer la survie des industries locales et la préservation de l'emploi national. Cela ne peut se faire qu'avec un renforcement des liens régionaux. L'hétérogénéité culturelle, politique et économique qui existe dans la région reste problématique quant aux objectifs d'intégration plus poussée et de compétitivité. D'où la nécessité d'analyser le poids des facteurs identitaires dans la construction d'un développement régional (Section 1) et surtout l'aboutissement du régionalisme caribéen au CSME comme principal fer de lance de ce développement (Section 2).

-

⁶⁴ Roger, HOSEIN; Anthony, GONZALES; Ranita, SEECHARAN; Rebecca, GOOKOOL-BOSLAND (ed.), op. cit., p. 10

⁶⁵ Il convient de noter que les Bahamas ne sont pas membres du marché unique et de l'économie de la CARICOM mais participent aux autres piliers de la CARICOM, Montserrat, territoire britannique d'outre-mer non indépendant, n'a accepté que partiellement le Traité révisé de Chaguaramas afin de maintenir son statut antérieur de marché commun qui exclut également la participation à au moins deux autres piliers de la coordination de la politique étrangère et de la sécurité. Haïti, bien qu'ayant ratifié le Traité révisé de Chaguaramas, n'a pas encore achevé le processus de transition vers l'adhésion au CSME. Il ne participe pas non plus au pilier de la sécurité.

Section 1- Construction d'un bloc homogène et la problématique identitaire caribéenne

Les Caraïbes, dans une acception plus large comprennent, outre les archipels antillais et bahamiens, les régions côtières appartenant à des pays bordiers de la Mer des Caraïbes (Mexique, Amérique centrale, Colombie, Venezuela), auxquelles il est coutume d'adjoindre la Guyane, le Suriname et la Guyane française. Le front sud des cinq Etats du Sud-Est des Etats-Unis qui ouvrent sur le Golfe du Mexique (Floride, Alabama, Mississippi, Louisiane, Texas) peut aussi légitimement être considéré comme caribéen 66. Dans le cadre de ce travail, nous nous sommes retenus sur la conception minimaliste des Caraïbes qui renvoie majoritairement aux Antilles. En dépit de tout, avec un total de plus de cinq millions de kilomètres carrés occupés, en position centrale, par un complexe de mers et, en périphérie, par près d'une quarantaine d'entités dont les statuts politico-administratifs sont particulièrement marqués, cet ensemble régional grand-caribéen peuplé de quelque 230 millions d'habitants est fondamentalement pluriel 67. Ce qui rend complexe toute tentative de théorisation d'une identité régionale.

Toutefois, le contexte politique international oblige les acteurs régionaux à se concentrer sur leurs points communs au-delà de toute hétérogénéité. Ainsi, cette partie a pour objectif d'analyser les constructions identitaires dans la région, au-delà des caractéristiques traditionnelles. En ce sens, la construction identitaire caribéenne sera vu en termes de mouvements et mouvances⁶⁸ (§1) dans un premier temps et par rapport aux flux financiers dans un second temps (§2).

§1-L'identité régionale caribéenne à l'aune des mouvements et des mouvances

La notion d'identité est un facteur important dans tout processus de formation de bloc régional. L'identité régionale, par conséquent découle de l'identité territoriale, qui, à l'origine est un sentiment individuel limité à un espace restreint, peut être instrumentalisée politiquement par un changement d'échelle pour aboutir à la construction d'identités nationales

-

 ⁶⁶ Éric, DUBESSET, « Penser autrement l'identité régionale caribéenne », Études caribéennes, 2012, Vol. 21, p.2
 ⁶⁷ Ibid., p.1

⁶⁸ L'emploi des notions de "Mouvements" et de "Mouvances" dans ce texte tend à appréhender l'espace caribéen comme un tout, sinon un tout ondoyant, qui se situe au carrefour de plusieurs disciplines. Néanmoins, dans le cadre du texte, il est inscrit dans le champ d'investigation de la science politique et particulièrement de la géopolitique. Dans Éric, DUBESSET, 2012, op. cit., p. 1

ou régionales⁶⁹. En effet, Keating M. dans son ouvrage « Le Nouveau régionalisme en Europe occidentale » tente d'expliquer les processus de formations identitaires. Il distingue ainsi trois éléments dans la construction d'une identité régionale. D'abord un élément cognitif qui s'explique sur le fait que les gens qui habitent cette région doivent être conscients de l'existence de la région et de ses limites. Ensuite, un élément affectif qui se cristallise dans le fait que l'on assiste au développement d'une identité commune reconnue par les personnes partageant cet espace ainsi conçu lors du premier élément. Et enfin, un élément instrumental qui consiste à créer une mobilisation de ces personnes pour une action collective⁷⁰.

A l'image de la notion de « méditerranée eurafricaine »⁷¹ développée par Alexandre de Humboldt et reprise ensuite par Elisée Reclus dans sa Nouvelle Géographie Universelle (1891), la Caraïbe s'inscrit dans cette même logique. En ce sens, pour Buléon, Bégot et Roth :

« une méditerranée, c'est aussi un contact entre des cultures et des niveaux de développement différents. De ce point de vue, la Caraïbe est une méditerranée [...] : le Nord y côtoie le Sud en son intérieur même, et les flux de population, les flux culturels mettent en contact fréquent et élargi la Caraïbe et les pays du Nord »⁷²

Appréhender l'identité régionale caribéenne à l'image des mouvements et mouvances est loin d'être similaire aux approches antérieures au fait qu'elle dépasse toute observation traditionnelle du morcellement irréductible de la zone, en entités étatiques et statiques simplement juxtaposées ou isolées⁷³. En effet, La méditerranée américaine, comme tout autre espace est caractérisé par ce modèle spatial conceptuel qui consiste en un « liquide » : la mer et un « solide » autour : la terre⁷⁴. Ainsi, l'espace territorial caribéen, étant situé autour de la « mer des Caraïbes », est une interface travaillée par de nombreux mouvements qui s'entrelacent comme un spaghetti bowl⁷⁵. Aux caractéristiques terrestre, océanique, culturelle

⁶⁹ Guermond, YVES, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, 2006, 35, p.1

⁷⁰ Michael, KEATING, *The New Regionalism in Western Europe: territorial restructuring and political change*, Edward Elgar, Cheltenham, UK, 1998, pp. 242

⁷¹ Une Méditerranée est donc une étendue d'eau au milieu des terres. En ce sens on parle de Méditerranée Eurafricaine parce qu'elle se trouve entre l'Europe et l'Afrique. Elle fait partie des parties du monde avec le plus de potentiel économique en raison de l'influence des acteurs en présence. In Anne, RUEL, « L'invention de la Méditerranée », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobre-décembre 1991, vol. 4, n° 32, Paris, p. 7-14

⁷² Monique, BEGOT ; Pascal, BULÉON ; Patrice, ROTH, Emergences caraïbes, Eléments de géographie politique, L'Harmattan, Paris, 2001, p.9

⁷³ Éric, DUBESSET, « La Caraïbe, complexité d'un espace cinétique en partage », *Cultures Sud, Caraïbes : un monde à partager*, 2008, vol. 168, p. 32-43

⁷⁴ François, TAGLIONI, « Les méditerranées eurafricaine et américaine : essai de comparaison », in André Louis, SANGUIN (dir.), *Mare Nostrum, dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 2000, pp.73-92

⁷⁵ Éric, DUBESSET, 2008, op.cit. p. 35

et climatique qui expliquent la région, s'ajoutent l'intense circulation migratoire et l'enchevêtrement de flux économiques multidirectionnels qui font de cet espace maritime, une région à part entière et homogène. Cette homogénéité provient donc de son rôle de pivot et de continuum géographique entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud dans la vocation d'une vaste zone de libre-échange impulsée par les Etats-Unis⁷⁶.

Cette approche nous invite donc à caractériser la migration ou les mouvements de population dans la région non pas comme une sorte d'anomalie, mais plutôt comme un moteur de la construction des identités insulaires et du sentiment caribéen⁷⁷. La mobilité humaine a toujours été une composante non négligeable des différentes mutations économiques et politiques survenues dans la région pendant longtemps, remontant à environ quatre siècles. En effet, la construction identitaire par les flux migratoires s'étend sur un processus long et complexe. La colonisation, étant commune aux pays de la région, détient la responsabilité des premières bases de cette construction. Il s'ensuit la révolution industrielle, les guerres mondiales et surtout l'instrumentalisation des rapports de force par les Etats-Unis entre les pays de la région sous la base de la division internationale du travail (DIT). De fait, Domenach⁷⁸ eut à classer les grandes mutations sociétales ayant marqué l'histoire caribéenne, en distinguant trois temps migratoires fondamentaux : « la reconnaissance de l'archipel par les Européens et l'implantation du système colonial moderne dans la région ; le développement de l'économie de plantation et son corollaire, l'esclavage ; la période post-esclavagiste qui est celle d'une remise en cause du système économique traditionnel de la plantation »

Par ailleurs, l'établissement de cadres politico-institutionnels tout au long des siècles précédents, surtout vers le milieu du 20e siècle a été déterminant dans l'orientation géographique des flux migratoires qui se sont dirigés, soit vers les métropoles ou, de ces pôles vers les territoires caribéens. De plus, les irrégularités en termes de développement économique entre les pays caribéens et le renforcement des barrières tarifaires des grands pays

_

⁷⁶ Il s'agit de la Zone de Libre Échange des Amériques (FTAA, Free Trade Area of the Americas) proposée à Miami en décembre 1994 durant le sommet des Amériques. Cité par François, TAGLIONI, 2000, op. cit.

⁷⁷ Cédric, AUDEBERT, « Régionalisme et migrations dans la Caraïbe », in Éric, DUBESSET, et Rafael, LUCAS (dir.), *La Caraïbe dans la mondialisation : Quelles dynamiques régionalistes ?* L'Harmattan, Paris, 2011, p. 24 ⁷⁸ Domenach, HERVÉ, « Les migrations intra-caribéennes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1986, n° 2, vol. 2, p. 9-24

⁷⁹ Cette catégorisation de Domenach présente certaines limites. Les temps migratoires fondamentaux qu'ils décrivent ne saisissent pas toute la complexité du processus de création d'identité. La période post-esclavagiste est assez vaste et elle précède la période contemporaine qui regorge d'exemples de flux importants intra-caribéens non négligeable. V. Éric, DUBESSET, 2012, op. cit., p. 6

ont provoqué une vague d'intensification des déplacements intrarégionales, avec une nette prédominance du nombre de départs depuis les pays indépendants les plus pauvres vers les territoires dépendants généralement plus riches⁸⁰. Faite de multiples va-et-vient, la circulation multidirectionnelle des personnes joue un rôle structurant dans l'articulation culturelle du système régional. Ainsi, en dressant un pont entre les territoires insulaires et les façades caribéennes continentales, elle contribue à la formation d'un sentiment d'appartenance régionale ainsi qu'à l'entame d'une intégration régionale par le bas⁸¹.

§2- Les flux économiques dans la construction de l'identité régionale caribéenne

Prise dans une perspective cinétique, l'identité de la Méditerranée américaine ou plus simplement de la zone Caraïbe s'est également forgée sur fond d'intenses flux économiques, commerciaux et financiers qui ont tissé de puissants liens intra et interrégionaux⁸². Nombreux ont été les facteurs ayant favorisé cette intensification des échanges au sein de la zone. D'une part, l'instauration de l'économie de plantation et le développement du commerce à la faveur de la mondialisation ont favorisé le développement de certaines villes portuaires. Ce qui a permis de relier la totalité des territoires caribéens par de grandes circulation d'hommes, de marchandises et de capitaux. D'autre part, la modernisation et la spécialisation des ports, le développement de hubs aéroportuaires, de même que l'abaissement des coûts et des durées de transport. Ces derniers ont donc stimulé le commerce extérieur - à hauteur de 600 milliards de dollars annuels -, le fret et le transfert de passagers internationaux⁸³. Le trafic maritime s'inscrit aussi dans cette même dynamique et figure parmi les plus actifs au monde en raison de la distance qui existe entre la région et la plus grande économie du continent. En ce sens, des centaines de pétroliers et de cargos de marchandises naviguent quotidiennement entre les ports de la Nouvelle-Orléans, de Miami, de Tampa et ceux de Carthagène, de Paramaribo, de San Juan, de Fort-de-France ou de Limón. Mais c'est spécialement dans la zone du Canal de Panama reliant les deux côtes états-uniennes à l'Europe et à l'Asie du Sud-Est que l'import-

-

⁸⁰ Jean, CRUSOL, « Les îles face aux enjeux du XXIe siècle : statuts politiques, modernisation et capacité d'affronter la globalisation », in Éric, LAMBOUDIERE (dir.), *Les Caraïbes dans la géopolitique mondiale*, Ellipses, collection Carrefours, Paris, 2007, p. 130

⁸¹ Cédric, AUDEBERT, 2011, op. cit., p. 23-25

⁸² Éric, DUBESSET, 2012, op. cit., p. 8

⁸³ Monique, BEGOT; Pascal, BULÉON; Patrice, ROTH (dir.), op. cit., p.56. Conscient que ces chiffres datent de longtemps, ils sont appelés à évoluer à travers le temps surtout que la région a connu d'importantes avancées dans les NTIC.

export de matières premières (hydrocarbures, minéraux) et de produits agricoles (sucre, bananes, café, céréales, etc.) est le plus vigoureux⁸⁴.

En outre, on retrouve le tourisme qui est l'une des activités économiques les plus répandues de la région. La Caraïbe fait partie des premiers pôles touristiques à travers le monde. La majorité des Etats, étant de petits Etats insulaires, n'ont que ça à offrir dans le marché international. Chaque année, cette industrie en pleine expansion attire plus de quarantecinq millions de visiteurs, soit 42 % du total continental et tout ça n'est pas sans intérêt puisque dans l'intervalle 1995-2005, les flux et les retombées touristiques ont cru respectivement de 44% et 143% 85. En ce sens, méditerranée Eurafricaine et la caraïbe présentent des caractéristiques communes du point de vue identitaire. Elles constituent entre autres des bassins touristiques majeurs pour les espaces économiques avoisinantes, on y trouve également de nombreux paradis fiscaux, et étant situées autour de la mer, elles constituent des lieux de transit pour la drogue. En fait, la Caraïbe regorge de centres financiers extraterritoriaux. Déjà avec environ une vingtaine de paradis fiscaux dont la majorité dans l'archipel, la Caraïbe regroupe environ 40 % du total des centres financiers extraterritoriaux dans le monde⁸⁶. Grâce à l'immatriculation de près de 8 000 compagnies d'assurance, 305 banques et quelque 75 000 sociétés écrans, le secteur de la finance offshore représente 40% du PIB de ces îles anglophones des Grandes Antilles qui forment majoritairement la CARICOM. Ainsi, en 2006, les placements financiers des banques étrangères dans la région s'élevaient à 1 242 milliards de dollars, contre moins de 600 milliards en Suisse⁸⁷.

En effet, compte tenu de ces considérations, on admet que toute appréhension d'une forme d'identité régionale caribéenne ne peut se faire exclusivement au regard des facteurs conventionnels. D'autres paramètres, aussi méconnus qu'ils puissent être, ont une valeur non négligeable. Toutefois, en se combinant, ils ont tous été à la base d'une prise de conscience des différents défis communs par les acteurs et une potentielle action concertée de ces derniers vis à vis de ces problèmes.

⁸⁴ Éric, DUBESSET, 2012, Ibid.

⁸⁵Éric, DUBESSET, 2012, op. cit., p. 8 Cependant, une décennie après, on avoue que les chiffres ont un peu changé, du moins positivement. V. en ce sens le site officiel du Conseil mondial du Voyage et du Tourisme (WTTC/CMVT), https://researchhub.wttc.org/

⁸⁶ Ibid., p. 9

⁸⁷ Laurent, CARROUÉ; Didier, COLLET; Claude, RUIZ, Les Amériques, Éditions Bréal, 2007, p.254

Section 2- Le CSME : une stratégie de développement durable dans la Caraïbes ?

L'évolution de la régionalisation caribéenne peut être assimilée à deux types de dynamiques que recouvre le concept d'intégration régionale⁸⁸. D'une part, la première se réalise par le marché en ce sens qu'elle résulte de l'essor des flux commerciaux et financiers, et des mouvements des facteurs de production. Cette première dynamique s'observe également sur le plan local ou régional et est implicitement à vocation mondiale. D'autre part, la deuxième, réalisée par des accords politiques suppose l'établissement d'institutions et est obtenue par des règles. Ainsi, elle se fonde sur des accords intergouvernementaux à « géométrie variable » qui peuvent être soient ponctuels, fonctionnels ou encore plus ambitieux en définissant des politiques macroéconomiques communes⁸⁹. En effet, vers la fin du 20e siècle, les Etats membres de la CARICOM ont montré leur volonté d'accentuer le processus d'intégration instauré dans la zone. Les premières intentions se sont fait sentir en 1989, lors de la Conférence des chefs de gouvernement des Caraïbes au cours de laquelle a été votée la Déclaration de Grande Anse. Cette dernière se porte effectivement sur le besoin des pays de la CARICOM d'œuvrer à l'établissement de l'économie et le marché unique des Caraïbes (CSME), soit en 1993.

Les objectifs généraux du CSME devraient comprendre le plein emploi de la maind'œuvre de la CARICOM et des autres facteurs de production et une production compétitive conduisant à une plus grande variété, qualité et quantité de biens et de services, offrant ainsi une plus grande capacité de commerce avec d'autres pays⁹⁰. L'accord CSME a donc été envisagé comme une stratégie de développement intégrée à mettre en œuvre par étapes. Laquelle implémentation on tentera d'analyser le long de cette section en commençant d'abord par une contextualisation historique de celui-ci (§1), suivi d'une présentation succincte de ses missions et ses apports à la cause régionale (§2)

_

⁸⁸ Jean, BROT; Hubert, GÉRARDIN, op. cit., p. 13

⁸⁹ Jean, BROT; Hubert, GÉRARDIN, Ibid.

⁹⁰ Roger, HOSEIN; Anthony, GONZALES; Ranita, SEECHARAN; Rebecca, GOOKOOL-BOSLAND (ed.), op. cit., p. 14

§1- Mise en contexte historique de la mise en place du CSME

L'évolution de la régionalisation caribéenne reflète le passage de l'ancien régionalisme vers l'établissement du régionalisme ouvert. Deux changements sont à considérer pour caractériser cette évolution. Le premier remonte à l'accord de Nassau en 1984 qui portait sur les mesures d'ajustement structurel dans les Etats membres de la Communauté caribéenne. L'appel à une intégration ouverte a facilité la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel (PAS) dans les petits (et micro) États, résultant de fragilités internes créées par la hausse des prix du pétrole, la mauvaise gestion interne, la chute des prix des matières premières (principalement la bauxite et le sucre) et l'endettement. Le deuxième quant a lui a débuté en 1989 avec les séries de révisions du traité de Chaguaramas. Ces révisions se portaient entre autres sur: (1) les arrangements institutionnels pour la CARICOM tels que les organes, conseils, organes et institutions associées de la communauté; (2) l'établissement, les services, les capitaux et la circulation des ressortissants communautaires; (3) politique industrielle; (4) politique commerciale; (5) politique agricole; (6) politique des transports; (7) pays, régions et secteurs défavorisés; (8) politique de la concurrence, protection des consommateurs, dumping et subventions; et (9) le règlement des différends⁹¹. Ainsi, selon Marlon O., ces révisions étaient fondées sur l'extension de l'intégration de la production qui était « introvertie, basée sur les ressources et dirigée par l'État » et « prisonnière du marché et de la compétitivité internationale⁹² »

En effet, le CSME renvoie donc d'une part a une forme d'arrangement qui permet aux biens, les services, les personnes et les capitaux de la CARICOM de se déplacer à travers la communauté des caraïbes sans tarifs et sans restriction. Il a pour but de réaliser un grand espace économique unique et prévoir une politique économique et commerciale commune⁹³. De plus, il consiste à établir l'Economie unique, arrangement qui favorise une harmonisation des politiques et les mesures économiques, monétaires et fiscales dans tous les Etats membres de la communauté afin de maintenir un développement durable et conjoint dans la région⁹⁴. Par harmonisation des politiques économiques, on voit donc la coordination des politiques de

⁹¹ Tavis D., JULES, 2014, op. cit., p. 7

⁹² Marlon, ODLE, « Production Integration in the CSME: A Business Perspective », in Dennis, BENN; Kenneth, HALL (ed.), *Integration in CARICOM: From Theory to Action*, Ian Randle Publications, Kingston, 2006, p. 30

⁹³ Wade, MARK; Veronica, OXMAN, *The social and labour dimensions of globalization and integration process. Experience of CARICOM*, International Labour Office, Working paper No. 152, Lima, 2002, p. 3

⁹⁴ Îbid.

change et de taux d'intérêt, l'harmonisation des régimes fiscaux et des législations, la convergence des performances économiques et une monnaie commune, etc...

La révision du traite de Chaguaramas s'est faite par voie protocolaire. Au total 9 protocoles en sont impliqués. Selon Odle, cette initiative a été un catalyseur pour l'évolution de l'intégration de la production vers l'intégration axée sur le marché, alors que les politiques « s'orientaient vers la libéralisation économique et des stratégies de développement tournées vers l'extérieur⁹⁵». Cela s'explique surtout du fait de la capacité des ressortissants des Caraïbes à déplacer des biens, des services, des capitaux et de la main-d'œuvre, créant ainsi un « *espace politique fabriqué*⁹⁶». Aussi, cela s'explique du fait de la création de politiques commerciales et tarifaires extérieures communes et l'harmonisation des législations ; et enfin le droit d'établissement, c'est-à-dire la possibilité de créer une entreprise sur n'importe quel territoire⁹⁷. Ainsi, dirait-on, ces dispositions visent à améliorer le niveau de vie et à assurer une croissance économique régionale soutenue tout en préparant les citoyens à entrer dans l'économie du savoir, sur la base de la « reconnaissance du rôle du savoir et de la technologie dans la croissance économique⁹⁸»

§2- Le CSME : Nouvelle dynamique géopolitique et économique

L'accord CSME a donc été envisagé comme une stratégie de développement intégrée à mettre en œuvre par étapes. La première phase, la mise en œuvre du marché unique de la CARICOM (CSM), a été réalisée le 1er janvier 2006 à la suite de l'accord de six États membres. À ce jour, douze États membres de la CARICOM participent au CSM. La deuxième phase de l'accord CSME, c'est-à-dire l'économie unique (CSE), devait initialement être mise en œuvre en 2008. Lors de la dix-huitième conférence intersessions des chefs de gouvernement de la CARICOM en 2007, des recommandations pour la mise en œuvre progressive de l'économie unique ont été acceptées. L'économie unique a donc été conçue pour être mise en œuvre en deux phases, la phase 1 (la consolidation du marché unique et le lancement de l'économie unique) devant avoir lieu entre 2008 et 2009. Bien que certains progrès aient été réalisés, des éléments de La phase 1 n'est pas encore terminée. Par conséquent, la phase 2, qui impliquait

95 Marlon, ODLE, op. cit., p. 30

⁹⁶ Martin, LAWN; António, NOVOA (ed.), Fabricating Europe: The Formation of an Education Space, Kluwer, Dordrecht, 2002, p.2

⁹⁷ Tavis D., JULES, 2014, op. cit., p. 7

⁹⁸ OCDE, L'économie basée sur la connaissance, OCDE, Paris, 1996, p.9

l'achèvement de l'économie unique, prévue entre 2010 et 2015, a été essentiellement mise en pause⁹⁹. En juillet 2017, la Conférence des chefs de gouvernement a approuvé un plan de mise en œuvre pour le CSME (2017-2019)¹⁰⁰, qui a coïncidé avec le Plan stratégique de la CARICOM (2015-2019)¹⁰¹. Le plan CSME détaille le niveau auquel les mesures requises en vertu du Traité révisé de Chaguaramas ont été mises en œuvre et définit les délais dans lesquels la mise en œuvre doit être accélérée.

Les délais du plan peuvent être répartis comme suit 102 : D'abord à l'Immédiat, à court terme (jusqu'à six mois) : mesures qui pourraient être mises en œuvre immédiatement. La mise en œuvre de ces mesures est en attente depuis un certain temps et ne nécessiterait pas beaucoup d'efforts et pourrait être entreprise instantanément. Par exemple, un amendement de la législation pour reconnaître Haïti comme membre de la communauté participant au CSM. Ensuite, au Moyen terme (jusqu'à un an et demi) : les mesures de cette catégorie sont considérées comme des actions prioritaires à prendre par les différents États membres. La mise en œuvre de ces mesures est en attente depuis un certain temps et a sensiblement commencé. En guise d'exemple, un examen complet du TEC et des règles d'origine de la CARICOM. De plus, sur le long terme (jusqu'à deux ans et demi) : ces mesures sont déjà en cours et leur mise en œuvre nécessiterait un peu plus d'efforts pour en garantir une mise réussite. Dans la plupart des cas, le renforcement des institutions est nécessaire. Par exemple, l'acceptation des pièces d'identité avec photo partout dans la région pour les voyages intrarégionaux. Et enfin, il y a les Considérations spéciales (SC); ce sont les mesures qui doivent être prises en compte par rapport aux orientations qui doivent être fournies par la conférence. Une fois les orientations reçues, un programme d'action/plan de mise en œuvre doit être élaboré et approuvé, après quoi la mise en œuvre aura lieu.

Parallèlement, la CARICOM ainsi que les autres entités régionales continueront d'exister et poursuivre leurs part des objectifs fixés. D'ailleurs, ils partagent des objectifs communs. J.F. Hornbeck, dans son rapport « CARICOM : Challenges and Opportunities for Caribbean Economic Integration », met en évidence ces objectifs communs tels que

-

⁹⁹ Norman, GIRVAN, *Reinventing the CSME*, Edited text of address to The Caribbean Association of Judicial Officers 3rd Biennial Conference Accra Beach Hotel, Bridgetown, Barbados, 27 September 2013

¹⁰⁰ CARICOM, *Implementation Plan for the CSME 2017–2019*, Georgetown, Guyana, 2018

¹⁰¹ CARICOM Secretariat, Strategic Plan for the Caribbean Community 2015–2019: Repositioning CARICOM, Georgetown, Guyana, 2014

 $^{^{102}}$ Roger, HOSEIN; Anthony, GONZALES; Ranita, SEECHARAN; Rebecca, GOOKOOL-BOSLAND (ed.), op. cit., p. $15\,$

l'intégration économique, la coordination des politiques étrangères et la coopération fonctionnelle (santé, éducation, environnement, science et technologie, entre autres)¹⁰³. Le préambule du Traité révisé en dit long sur ses attributions et motivations. Par conséquent, ils se sont donnés comme mission de restructurer les organes et institutions de la Communauté et du Marché commun des Caraïbes tout en redéfinissant leurs relations fonctionnelles de manière à améliorer la participation de leurs populations. Ils entendent également de promouvoir au sein de la Communauté, le plus haut niveau d'efficacité dans la production de marchandises et de services, notamment afin de maximiser les recettes en devises sur la base de la compétitivité internationale, de parvenir à la sécurité alimentaire, d'instaurer une diversification structurelle et d'améliorer le niveau de vie de leurs populations 104. Par ailleurs, d'autres articles du traité montrent les efforts potentiellement envisageables en vue de faciliter la mise en œuvre de cet objectif. D'abord, l'article 33 et suivant qui traite de l'élimination des restrictions au droit d'établissement, tel droit qui supprime les restrictions imposées sur la possibilité des ressortissants d'un Etat membre de s'établir sur le territoire d'un autre Etat membre. L'article 37, met en lumière l'élimination des restrictions à la prestation de services. Les mesures contre les restrictions sur les mouvements de capitaux et les transactions courantes sur une base non discriminatoire prennent forme à l'article 40-41. Et à partir des articles 45-46, on voit les dispositions relatives à la libre circulation des ressortissants entre les Etats membres, tout en mettant l'accent sur les ressortissants dits « qualifiés ».

Somme toute, l'intégration régionale dans la Caraïbe a suivi un parcours assez intéressant. On a donc assisté à un certain éveil de la conscience régionale à la formation d'identité commune, un atout essentiel dans le processus de renforcement des organisations telles la CARICOM, l'OECO, etc... Cependant, l'évolution vers le CSME n'a permis à elle seule à la région d'atteindre le seuil de développement recherché. Un regard sur les enjeux et possibilités pour la région sera porté dans la seconde partie.

_

 ¹⁰³ J.F., HORNBECK, "CARICOM: Challenges and Opportunities for Caribbean Economic Integration,"
 Congressional Regional Service Report for US Congress, 2008, p. 1
 ¹⁰⁴ TRC, 2001

PARTIE II- Surmonter les obstacles au développement : Enjeux et opportunités

Le nouveau régionalisme disait-t-on était considéré comme une réponse aux divers problèmes d'ordres structurels et conjoncturels auxquels étaient confrontés les pays caribéens. Au sein de la CARICOM, ce modèle de régionalisme était considéré comme faisant partie du « schéma d'intégration néolibérale¹⁰⁵ », du fait qu'il suppose l'abolissement des barrières commerciale et d'investissement dans la région et surtout le reste du monde¹⁰⁶. En outre, de grands efforts ont été menés en vue de rendre compétitive et apte au développement les organisations d'intégration de la région. C'est dans cette même perspective que le traité révisé de Chaguaramas s'était inscrit en instaurant une Économie unique et un Marché unique pour faire suite au Marché commun de la Caraïbe (CARICOM).

En effet, les Caraïbes ont relativement de la chance d'avoir échappé aux calamités qu'ont souffert des pays dans d'autres régions du monde en développement, même si la pauvreté endémique en Haïti et en Jamaïque, la criminalité organisée liée à la drogue dans toute la région, l'incidence élevée du VIH/SIDA et la menace d'une élévation du niveau de la mer due au réchauffement climatique doivent être combattues de toute urgence 107. Comme nous l'avons mentionné, les Caraïbes ont joué un rôle important dans les efforts passés visant à façonner un ordre économique international plus équitable. Cependant, le monde en développement est désormais plus fracturé et les 25 années « d'ajustement structurel » ont réduit l'autonomie politique des États. Il existe un besoin criant de réflexion créative et de nouvelles initiatives de la part du « Sud » pour protéger les acquis du développement de la dévastation causée par les ouragans financiers alimentés par les grands investisseurs institutionnels.

Ainsi se pose la problématique de l'avenir de l'intégration régionale dans la caraïbe. Comment surmonter les obstacles au développement ? Laquelle interrogation on tentera de répondre tout au long de cette partie. Par conséquent, on soutient que la globalisation économique devrait obliger les pays de la Caraïbe à franchir de nouvelles étapes dans le cadre

¹⁰⁵ Norman, GIRVAN, "Four questions for regional integration", in Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (Ed.), *Caribbean integration: From crisis to transformation and repositioning*, Trafford Publishing, Bloomington, 2012 (a), p. 4-26

¹⁰⁶ Bulmer-Thomas, VICTOR, « Debate: Regional Integration in Latin America and the Caribbean, » *Bulletin of Latin American Research*, 2001, No. 3, vol. 20, p. 360–369.

¹⁰⁷ Kari P., LEVITT, op. cit., p. 329

de la régionalisation existante dans le continent. A côté des multiples efforts déjà effectués, de vraies stratégies de développement, plus efficaces et durables, doivent être mises en œuvre. Ainsi, il est donc question de présenter un modèle d'alternatives réalistes et ambitieuses, capable de pallier les insuffisances du présent modèle. Un tel exercice nécessite concrètement une présentation d'un cadre de renouvellement pragmatique de l'intégration régionale dans la région (**chapitre II**), mais d'abord il faudra nécessairement se pencher sur certaines limites de l'intégration régionale caribéenne (**chapitre I**).

Chapitre I- Achever le marché intérieur : Les limites de l'intégration régionale caribéenne

L'insertion de la caraïbe dans la mondialisation économique se heurte à un ensemble de contraintes qui peuvent être à la fois locales et internationales. Parallèlement, ces contraintes peuvent s'inscrire dans la durée ou peuvent être tout simplement conjoncturelles. Ainsi, les divers enjeux auxquels sont confrontés les pays caribéens peuvent être vues dans une double perspective. D'abord dans ses rapports avec l'extérieur et ensuite les rapports des acteurs entre eux à l'intérieur même de la région. D'un côté, les relations inégalitaires des grandes puissances économiques avec les économies en développement entraînent des déséquilibres importants dans les échanges et les flux de capitaux. De l'autre côté, les problèmes de gouvernance, tant local que régional, la faiblesse des institutions publiques et communautaires et surtout le refus de reconnaître l'existence d'un pouvoir supranational par plusieurs Etats de la communauté constituent potentiellement le socle des asymétries régionales.

En effet, la mondialisation actuelle, étant reposée sur de grands flux provenant des principaux grands pôles de la planète, tend à favoriser des régions au dépend d'autres. Il se produit une sorte de régionalisation des activités commerciales, pouvant entrainer la marginalisation de régions entières. Dans la caraïbe, cela s'explique en grande partie par la nature de la production régionale, qui reste tournée vers les marchés extérieurs, avec des économies souvent en concurrence les unes avec les autres. Ainsi, ce chapitre cherche à analyser les limites à l'achèvement du marché intérieur. Sera donc confrontée l'influence de la mondialisation sur la gouvernance régionale caribéenne (Section 1) et les asymétries structurelles et conjoncturelles influençant la gouvernance régionale (Section 2).

Section 1- L'insertion actuelle de la Caraïbe dans la mondialisation

Considérant les nombreuses réalisations des Etats caribéens dans le cadre du régionalisme, on pourrait affirmer que le projet d'intégration instauré dans la région est sur la bonne voie. Le processus a été approfondi à partir de l'objectif de réalisation d'un marché commun jusqu'à la création d'un marché et d'une économie unique. Un TEC a été mis en place, pour la plupart et des progrès ont été observés dans la suppression ou la réduction significative des obstacles au commerce, aux services et la circulation des capitaux. La région a notamment effectué des efforts dans le cadre de la coopération fonctionnelle, laquelle initiative a permis aux petites économies de subsister face à la globalisation actuelle.

Cependant, malgré la libéralisation de la plupart des échanges intra régionaux, les échanges au sein de la région restent faibles, la plupart des biens de la région étant échangés à l'extérieur. Les échanges partent des rapports que la Caraïbe exerce avec des acteurs tiers, généralement plus puissants. Il existe de réelles questions quant à savoir dans quelle mesure l'intégration de la production reste viable compte tenu des changements importants dans l'économie mondiale et les économies des Caraïbes. Aussi, la libéralisation des économies et la relégation des gouvernements à des facilitateurs du secteur privé, plutôt qu'à des agents de développement soulèvent de fortes interrogations. Ainsi, l'analyse du positionnement de la CARICOM dans ses rapports avec les acteurs externes ne peut se faire sans passer par l'étude des contraintes créées par la mondialisation (§1), suivi d'une étude de cas de l'accord UE-CARIFORUM au regard de la théorie du libéralisme intergouvernemental (§2)

§1-Le poids des principaux partenaires externes de la Caraïbe sur l'intégration régionale

La caraïbe peut être considéré comme un Carrefour dans lequel plusieurs acteurs internationaux se jouent l'influence. D'un côté on retrouve l'Europe, qui exerce toujours une influence dans la zone par rapport aux Territoires et départements d'Outre-mer (DOM/TOM) et surtout les territoires associés et le Commonwealth. D'un autre côté, l'Amérique du Nord, particulièrement les Etats-Unis et le Canada qui sont considérés comme les principaux partenaires commerciaux de la région. Et enfin l'Asie, spécifiquement la Chine qui, depuis les dernières décennies ne cesse de construire des relations diplomatiques et commerciales, de plus en plus florissantes avec des pays de la zone. Cette situation n'a comme incidence que d'affecter le redressement des cycles économiques de ces pays, déjà fragilisés par la

globalisation. La nécessité d'évaluer le processus d'intégration dans la caraïbe nous amène ainsi à l'étude des cycles économiques¹⁰⁸ des pays de la région, élément marquant de la convergence au sein d'une organisation d'intégration.

En effet, plusieurs études se sont penchées sur cette thématique, à savoir d'établir un lien entre les fluctuations économiques survenues au niveau mondial, particulièrement la hausse du prix du pétrole, et la croissance économique dans la caraïbe. Une des plus récentes est menée par l'économiste Louis Dupont, à travers le modèle SVAR (*Structural vector autoregression*), incluant le concept d'élasticité¹⁰⁹. Cette étude a permis d'effectuer des prévisions conditionnelles de croissance dans le cas du CARICOM, en rapport avec des facteurs externes telle l'influence des cycles économiques des Etats-Unis sur ceux des pays de la CARICOM et l'influence de la variation du prix de pétrole sur ces derniers. L'Union économique et monétaire en Europe est sans nul doute le meilleur exemple qui démontre l'utilité de la synchronisation des cycles entres les différents États dans le processus d'intégration. C'est d'ailleurs grâce à ça qu'ils ont pu parvenir à obtenir de meilleures formules dans la mise en place de la zone euro¹¹⁰.

-

¹⁰⁸ Ce concept renvoie à une fluctuation de l'activité économique, plus ou moins régulière et périodique, comprenant chaque fois une période de croissance et une période de dépression, les points de retournement correspondant à la crise et à la reprise. L'évolution du PIB d'un pays dans le temps est l'outil de mesure le plus fréquemment utilisé pour en faire l'étude. Pour la région caribéenne, un travail asses intéressant de Roland C. et d'Alain M. nous montre les différents contours de cette thématique. V. Roland, CRAIGWELL; Alain, MAURIN "A study of economic cycles in the CARICOM Free Trade Area," in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), op. cit., pp. 85-110

¹⁰⁹ Le modèle VAR (Vector Autoregression) structurel est un modèle économétrique qui permet de modéliser les relations entre plusieurs variables économiques. Il est utilisé pour étudier les effets de chocs exogènes sur ces variables. Le modèle VAR structurel est une extension du modèle VAR standard, qui permet de prendre en compte les relations causales entre les variables. Il implique donc l'étude du concept d'élasticité, qui, en économie, mesure la variation d'une grandeur provoquée par la variation d'une autre grandeur. Dans Louis, DUPONT, « Les réponses macroéconomiques des pays du CARICOM aux chocs extérieurs majeurs d'aujourd'hui », *Études caribéennes*, vol. 54, 2023, p.11

¹¹⁰ Matthieu, LEMOINE, *Econométrie du cycle européen : analyse du cycle de croissance dans la zone euro à l'aide des modèles à composantes inobservables*, thèse, Institut d'études politiques, Paris, 2006

Tableau : Perspectives de croissance de l'économie mondiale en %

Pays et régions	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Monde	2.6	-3.3	5.7	2.9	3	3
Etats-Unis	1.7	-4.6	5.1	2.6	2.2	1.9
CARICOM	3.2	-6.7	8.9	6.9	6.5	4
Prix du pétrole brut	-9.9	-33.9	66.5	42	-8	-13

BM et FMI, 2022, In Louis D. 2023, Op. Cit

Ainsi, en se basant sur le tableau ci-dessus, on constate que la croissance du PIB des États-Unis qui était à -4.6 % en 2020 (année de l'apparition de la pandémie de la covid-19) est presqu'identique à celle des pays caribéens (-6.7 %) la même année. Par conséquent, la récession observée aux États-Unis en 2020 à cause de la pandémie a provoqué un effet récessif encore plus important dans les pays du CARICOM. L'élasticité de la croissance du PIB du CARICOM par rapport à celle des États-Unis s'élève dans ce cas à 1.4. En d'autres termes, à une diminution (ou à une augmentation) de 1% de la croissance aux États-Unis correspond une diminution (ou une augmentation) de 1.4% de la croissance du PIB dans l'espace CARICOM¹¹¹. Par conséquent, que l'on considère la notion de cycle économique ou de cycle de croissance, les différentes approches des tests statistiques révèlent le caractère asynchrone des cycles économiques entre les pays de la Caraïbe. Cependant, leurs profils sont très synchronisés avec les cycles des pays industrialisés avec lesquels ils entretiennent des relations étroites, commerciales ou autres (institutionnelles, culturelles, etc.)¹¹². Cela est dû, d'une part, à cause de la faiblesse de leurs flux commerciaux intra régionaux et d'autre part, par le bilan de l'intégration économique de la CARICOM. En ce sens, les échanges ont tendance à se diriger vers un pôle rendant le commerce entre les pays de la Communauté apparent. En dépit des efforts institutionnels et de la coopération fonctionnelle pour tenter d'harmoniser et consolider les liens commerciaux au sein de la région, le bilan de la dynamique d'intégration des pays reste mitigé. Le processus n'a pas généré suffisamment de revenus pour exercer un impact positif sur les activités économiques des pays du CSME.

Thomas Clive, dans un article paru en 2012, précise ce point : « Dans la CARICOM, la part du commerce intrarégional dans le commerce total (importations et exportations) n'est

¹¹¹ Louis, DUPONT, op. cit., p. 12

¹¹² Roland, CRAIGWELL; Alain, MAURIN, op. cit., p. 106

que de 14% La part des exportations intrarégionales dans les exportations totales est de 18% »¹¹³. Les mêmes conclusions ont été rapportés en 2013 en ces mots : « la région exporte de faibles pourcentages de sa production totale vers les marchés intrarégionaux, tandis que le commerce avec des partenaires traditionnels extrarégionaux - les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et le reste du L'Union européenne domine de loin le commerce total de marchandises de la CARICOM¹¹⁴».

Ainsi, pour paraphraser Alain Maurin et Roland Craigwell, il y a certaines leçons à tirer de ces faits relatifs à la dynamique des économies caribéennes. La première est liée à la transmission des effets des chocs survenant dans les pays industrialisés. Compte tenu de la position des pays industrialisés en tant que leaders et ceux des pays de la Caraïbe comme suiveurs, les relations bilatérales actuelles entre ces deux blocs régionaux sont caractérisées par le risque, principalement pour nous autres dans la Caraïbe. La deuxième concerne la faiblesse de la transmission des cycles entre les pays de la Caraïbe. En conséquence une meilleure synchronisation de la croissance économique pourrait les rendre moins sensibles aux chocs extérieurs. Et enfin la dernière, les conditions d'une meilleure synchronisation des cycles des pays de la Caraïbe sont à l'ordre du jour.

§2- L'accord de partenariat économique UE-CARIFORUM (APE UE-CARIFORUM) au regard du libéralisme intergouvernemental

Vers les années 50-60, la plupart des colonies du Royaume-Uni sont devenues indépendantes et ont donc bénéficié d'un accès préférentiel au marché britannique. En 1973, lorsque le Royaume-Uni a rejoint la Communauté économique européenne (CEE), ses anciennes colonies d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont également obtenu un accès préférentiel à la CEE¹¹⁵. Cette coopération (ACP-CEE)¹¹⁶ est devenue officielle par le

¹¹³ Clive, THOMAS, « Global Economic Crises: CARICOM Impacts and Responses », In Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (ed.), *Regional Integration: Key to Caribbean Survival and Prosperity*, Trafford Publishing, Bloomington, 2012 (b), p. 279

¹¹⁴ CARICOM Secretariat, *Caribbean Community Regional Aid for Trade Strategy 2013- 2015*, Georgetown, Guyana, 2013, p.9

¹¹⁵ Tamara, ONNIS, *Theorizing Regional Integration in the Caribbean: Neofunctionalism and the Caribbean*, Thèse, Bielefeld University, Juillet 2015, p. 31-33.

¹¹⁶ Cet accord accordait aux pays ACP un accès préférentiel aux marchés des membres européens et un allègement de l'aide, y compris des dispositions en matière de préférences non réciproques. Accès basé sur un système de quotas pour les exportations agricoles et les exportations de minéraux en franchise de droits des pays de la CARICOM vers la CEE. Ils comprenaient en outre des engagements de la CEE pour des investissements

biais d'un accord signé dans le cadre des Conventions de Lomé, en vigueur de 1975 à 2000. S'ensuivent l'Accord de partenariat de Cotonou qui est entré en vigueur après l'expiration de Lomé en 2000 et l'accord Post-Cotonou, signé en juillet 2023. Pour certains, Cotonou était plus qu'une extension de Lomé; il a intégré une législation économique, sociale et politique, favorisé la coopération avec des acteurs non étatiques, des groupes de la société civile et d'autres autorités locales. Au fait, il a donc établi un cadre institutionnel régional¹¹⁷. Vu l'influence imposante de l'UE dans la zone, les Etats-Unis ont porté l'accord de Cotonou par devant l'OMC dans le cadre du mécanisme de règlement des différends commerciaux, évoquant alors une violation du principe de non-discrimination en ce qui concerne le commerce des bananes le l'affaire, une dérogation avec une date d'expiration a été accordée par l'OMC, obligeant l'UE à renégocier un nouvel accord avec les pays ACP selon les stipulations de l'OMC.

S'agissant de la composition du nouvel accord, l'APE est structuré en six parties : Partenariat commercial pour le développement durable (art. 1-8) ; Commerce et questions liées au commerce (art. 9-201) ; Prévention et règlement des différends (art. 202-223) ; Exceptions générales (art. 224 à 226) ; Dispositions institutionnelles (art. 227-232) et les Dispositions générales et finales (art. 233 250). À cela s'ajoutent des protocoles sur les règles d'origine, l'assistance administrative mutuelle en matière douanière et la coopération culturelle. En effet, l'APE supprime les quotas et les limitations tarifaires sur 98% de tous les produits en provenance des pays du CARIFORUM¹¹⁹ entrant dans l'UE. Selon Thorburn, cela fournit un

_

substantiels dans la CARICOM. L'Accord de partenariat de Cotonou est entré en vigueur après son expiration en 2000. Pour les chiffres absolus, V. http://ec.europa.eu/development/body/cotonou/overview en.htm.

¹¹⁷ Pour plus d'informations sur les Conventions de Lomé, le Partenariat de Cotonou et Post-Cotonou, V. « Accord Post-Cotonou », *Conseil Européen/Conseil de l'UE*, Mise à jour le 24/07/2023 https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/cotonou-agreement/, Consulté le 24/08/2023

¹¹⁸ Contrairement aux accords Sud-Sud, selon l'OMC, les accords de libre-échange Nord-Nord doivent respecter l'article 24 pour les marchandises et l'article 5 de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Cellesci imposent des limitations strictes dans lesquelles les accords commerciaux Nord-Nord et Nord-Sud se limitent à un système de préférences non réciproques généralisées au titre de la clause d'habilitation ou à un accord de libre-échange réciproque, soit partiellement au titre de l'article 24, ou, au titre de l'article 24 et de l'article 5 de l'AGCS. Ainsi, Cotonou a été contesté et soutenu par l'OMC comme étant en contradiction avec ces réglementations. Pour un aperçu détaillé du différend à l'OMC, intitulé "Banana Row", V. OMC, « DS27 : Communautés européennes -Régime applicable à l'importation, à la vente et à la distribution des bananes », OMC/Règlement des différends, mise à jour le 08/11/2012, https://www.wto.org/english/tratope/dispue/casese/ds27e.htm, Consulté le 26/08/2023

¹¹⁹ Tous les États membres du CARIFORUM en font partie à l'exception de Cuba. Ce sont entre autres : Antigua et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago. Cependant, selon un site officiel de l'UE, 14 membres seulement mettent en œuvre les APE CARIFORUM-UE. Haïti, l'a effectivement signé en 2009, mais ne peut l'appliquer en attendant sa ratification par le parlement.

accès en franchise de droits et sans quotas aux produits agricoles tels que la viande, les produits laitiers, les céréales, les fruits et les légumes qui étaient auparavant soumis à des droits de douane 120. L'article 17 permet en outre à certains pays de la CARICOM de modifier le niveau des droits de douane sur les produits originaires de l'UE, à condition que ces modifications soient conformes aux exigences de l'OMC¹²¹. Plus loin aux articles 227-229, l'APE confère au Conseil conjoint CARIFORUM-CE la responsabilité de superviser la mise en œuvre de l'APE et le mandat de surveiller la réalisation de ses objectifs, prendre des décisions contraignantes aux deux parties sur toutes les questions couvertes par l'accord. Le Comité Commerce et Développement CARIFORUM-CE de son côté évalue les résultats de l'accord, résout les différends qui portent sur l'interprétation des textes et a surtout le pouvoir de créer et de superviser des comités et organes spéciaux liés à l'APE.

Cependant, Girvan, dans un ouvrage paru en 2012 a avancé l'idée que lors des négociations, la CE avait accru son influence contre les membres du CARIFORUM. En ce sens, il affirme que l'initiative « Tout sauf les armes » lancé en 2001 par le CE offrant un libre accès au marché de l'UE à tous les PMA classés par l'OMC, était en fait un moyen de pression. Ainsi, les pays ACP non PMA n'avaient d'autres choix que de conclure l'accord pour éviter d'être désavantagés par rapport aux PMA. La pression s'est considérablement accrue lorsqu'il est devenu évident que la CE avait manipulé la situation de manière que ces pays soient confrontés à des droits de douane considérablement plus élevés sur leurs exportations vers l'Europe à partir du 1er janvier 2008, s'ils ne parvenaient pas à conclure l'APE avant la date limite officielle le la CARICOM comme étant une imposition. Ces derniers ont vu dans cette initiative un moyen utilisé par la CE afin d'affaiblir leur pouvoir de négociation le la ne soule l'idée de Moravcsik

V. « L'accord de partenariat économique UE-Cariforum », *Access2markets*, 2008, https://trade.ec.europa.eu/access-to markets/fr/content/laccord-de-partenariat-economique-ue-cariforum. Consulté le 24/08/2023

¹²⁰ Diana, THORBURN; John, RAPLEY; Damien, KING; Collette, CAMPBELL, « The Economic Partnership Agreement (EPA): Towards a New Era for Caribbean Trade Caribbean », *The Centre for International Governance Innovation*, Caribbean Paper No. 10, 2010, p.6

¹²¹ Plus précisément, Antigua-et-Barbuda, Belize, le Commonwealth de la Dominique, Grenade, la République de Guyane, la République d'Haïti, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie et Saint-Vincent et les Grenadines.

¹²² Norman, GIRVAN, "Caribbean Integration and global Europe: Implication of the EPA for the CSME", in Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (Ed.), 2012 (a), op. cit., p. 257

¹²³ Avant d'entamer les discussions avec l'UE, la CARICOM devrait d'abord négocier en interne, puis avec la République Dominicaine rendant le temps imparti pour les discussions insuffisantes. D'un autre côté, on peut dire que cette imposition a introduit de nouveaux facteurs dans la dynamique de négociation au sein de la CARICOM,

soutenant que la structure institutionnelle d'une union n'est acceptable pour les gouvernements nationaux que dans la mesure où elle renforce, plutôt qu'affaiblit, leur contrôle sur les affaires intérieures, leur permettant d'atteindre des objectifs autrement irréalisables¹²⁴.

De plus, les membres de la CARICOM furent mécontents de certains aspects de l'APE, exprimant souvent leur dénigrement, tandis que la CARICOM en soi défendait l'APE. Certains Chefs de gouvernement ont déploré qu'il ait été imposé, et qu'ils n'ont eu d'autre choix que de négocier un accord qui ne répondrait au mieux à leurs besoins ¹²⁵. En effet, confronté au libéralisme intergouvernemental, l'APE UE-CARIFORUM nous a été d'une grande utilité dans notre démarche consistant à prouver l'influence des acteurs externes sur les grandes décisions d'avenirs de la régionalisation de la Caraïbe.

Section 2- Politique régionale et rapport de force internationale : des asymétries persistantes

Pour les Etats caribéens, le renforcement de la compétitivité et l'expansion du commerce sont essentiels pour faire progresser le développement de la région. La révision du traité de Chaguaramas donnant naissance au CSME en est une preuve. Ce dernier, comme on l'a vu tantôt, a pour objectif premier la création d'un espace économique unique englobant tous les États membres. De ce fait, le marché unique (CSM) instauré en 2006 devrait être suivi de la réalisation de l'Economie unique (CSE) en 2015. Mais, la CARICOM n'a pas pu dépasser ses ambitions. Ce projet, était-il trop ambitieux et irréaliste comme l'avance Irwin L. ?¹²⁶

En effet, il est vrai que les petites économies en développement comme les nôtres doivent lutter contre des caractéristiques qui affectent le processus de croissance économique, limitent la capacité de celles-ci à être compétitives, accroissent la vulnérabilité aux événements extérieurs et limitent la capacité d'ajustement. Ces caractéristiques peuvent être vues comme des asymétries. Et dans le cadre de ce travail, l'asymétrie se manifeste naturellement dans les

notamment la langue (la langue de travail des négociations avec la République dominicaine est l'espagnol et celle de la CARICOM est l'anglais), le pouvoir de négociation de la République dominicaine (avec une population qui représente plus de la moitié de la taille de l'ensemble de la CARICOM) et les préférences en matière de négociation n'ont pas toujours été les mêmes .

¹²⁴ Andrew, MORAVCSIK, « Integration Theory », in Desmond, DINAN (ed.), *Encyclopedia of the European Union*, Lynne Rienner, Boulder, 1998, p. 487

¹²⁵ Le chef du gouvernement de la Guyane à l'époque a prononcé de nombreux discours dans lesquels il a déclaré que l'APE était "imposé" à la CARICOM et n'était pas dans le meilleur intérêt des pays membres de la CARICOM ¹²⁶ Irwin, LAROCQUE, op. cit., p. 33

échanges commerciaux fondés sur l'avantage comparatif, comme dans les échanges intertemporels¹²⁷. En fait, d'une certaine manière, presque la totalité des transactions internationales impliquent un certain degré d'asymétrie. Cependant, les asymétries peuvent ne pas provenir seulement de l'extérieur. En ce sens, la région caribéenne présente pas mal d'irrégularités résultant dans la plupart des cas des choix politiques des acteurs locaux et surtout dans les spécificités de la région. Ainsi, les prochains développements se porteront autour des asymétries inhérentes à la région même (§1) pour ensuite voir celles causées par les modes de gouvernances au sein de la région. (§2)

§1- Inégalités et asymétries dans les principaux facteurs de production de la Caraïbe

Le secrétariat permanent du SELA (Système économique latino-américain et caribéen)¹²⁸, dans un article paru en 2011, mentionne quatre types d'asymétries qui existent dans les schémas d'intégration de la région, particulièrement la CARICOM. Ces asymétries sont alors d'ordres structurels, commerciales, portent sur les politiques publiques et enfin institutionnelles¹²⁹. Premièrement, les asymétries structurelles sont celles qui sont les plus difficiles à modifier et peuvent être récurrentes. Elles comprennent entre autres la taille du marché intérieur, la présence de ressources naturelles, le développement des systèmes implantés (dans les industries de transformation, la finance, les sciences et technologies), la taille des territoires, la qualification de la main d'œuvre ; pour ne citer que cela.

En ce qui a trait à la taille du marché, Trinité-et-Tobago est considéré comme étant le plus grand. À 23 808,1 millions USD (2018), le produit intérieur brut (PIB) de Trinité-et-Tobago est 1,5 fois plus grand que celui du deuxième plus grand produit national, la Jamaïque, qui s'élève à 15 713,9 millions USD. La Dominique a la production la plus faible, avec un PIB de 550,9 millions USD¹³⁰. Sans oublier la République d'Haïti qui, généralement affiche de moindre score, étant un pays très susceptible aux conflits internes, la dette extérieure, la

_

¹²⁷ Jean, PISANI-FERRY, « Le retour des asymétries mondiales », *Le grand continent*, Publié le 20/10/2020, https://legrandcontinent.eu/fr/2020/10/20/pisani-ferry-asymetries/#easy-footnote-2-87779, Consulté 28/08/2023.

¹²⁸ « Sistema Económico Latinoamericano y del Caribe » qui se lit en français : Système économique latino-

¹²⁸ « Sistema Económico Latinoamericano y del Caribe » qui se lit en francais : Système économique latinoaméricain et caribéen. Elle est une organisation intergouvernementale régionale créée en 1975 par le traité de Panama. Elle se compose de 25 pays de l'Amérique latine et de la Caraïbe.

¹²⁹ SELA, Asimetrías en los procesos de integración en América Latina y el Caribe, Secretaría Permanente del SELA, Caracas, Venezuela, 2011, p. 11

¹³⁰ Données banque mondiale (2018), Dans Ronald M., GORDON; John J., VANSICKLE, "CARICOM policy formulation process: Review and Reconfiguration", in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS-ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), op. cit., p. 155

corruption et surtout les catastrophes naturelles. Ensuite, pour ce qui est des ressources naturelles la Caraïbe reste une région qui offre pas mal d'opportunités, quoiqu'elles soient limitées. Cependant, on peut retrouver des pays à fortes potentialités tels le Trinité-et-Tobago, grand producteur du pétrole dans la région, laquelle ressource qui contribue à près de la moitié de son PIB¹³¹. Quant au développement des systèmes implantés (dans les industries de transformation, la finance, les sciences et technologies), le Suriname est le pays avec le taux d'innovation et de technologie le plus élevé alors qu'Haïti est le plus bas en raison de forte période d'instabilité, ce qui retient les investisseurs¹³². Ainsi, certains de ces pays ont opté pour un régime fiscal offshore, devenant ainsi de paradis fiscaux offshore assez répandus. S'ensuit la taille des territoires, l'une des principales spécificités de la région. Par conséquent on y retrouve une Caraïbe insulaire et une Caraïbe continentale. Toutefois, la majorité des pays formant la CARICOM font partie de la Caraïbe insulaire. Cependant, au sein même de cette catégorie, on retrouve les petites Antilles, qui sont des îles très petites, également vulnérables aux catastrophes naturelles, et d'un autre côté les grandes Antilles qui présentent les mêmes faiblesses face au climat mais à un niveau moindre. Enfin, en ce qui a trait à la qualification de la main d'œuvre, avec le développement des nouvelles technologies et de la mondialisation, elle est devenue un facteur important pour qu'un pays ou une région puisse se positionner et rivaliser avec d'autres acteurs sur la scène internationale. De ce fait, sans une main-d'œuvre qualifiée, la dépendance et la pauvreté perdureront, la période des mains d'œuvres serviles non qualifiées étant révolue. C'est dans en ce sens que Lopez Armando eu à écrire que la force sans qualifications est une caractéristique des économies sous développées telles que les pays de la CARICOM¹³³.

En deuxième lieu on retrouve l'asymétrie commerciale qui entretient un rapport direct entre la qualité du commerce et la dépendance commerciale 134. Elle prend en compte tous les variables économiques susceptibles d'influer la croissance d'un pays, à savoir les taux d'inflation, de change, les Investissements directs étrangers (IDE), etc... En effet, les Etats caribéens ont connu une grande variation dans le taux d'entrées d'IDE mesurés en pourcentage du PIB, la Guyane étant en tête avec 30,4%, et au bas de l'indicateur, Haïti avec 1,1%. Le taux

_

¹³¹ Elizabeth A., SAMPSON, « CARIFTA a CSME : ¿De zona de libre comercio a la unión económica y política ? », *Escuela de Relaciones Internacionales, Universidad nacional Costa Rica*, Jul-Déc., 2017, N. ° 90, p. 2

¹³² Ibid. p. 8

¹³³ Armando, LOPEZ, La Comunidad del Caribe (CARICOM) en la encrucijada », Centro de Investigaciones de Economía Internacional, Universidad de la Habana, 2000, p. 37

¹³⁴ Elizabeth A., SAMPSON, op. cit., p. 9

de variation des prix dans l'économie dans son ensemble, indiqués par le déflateur du PIB, varie de -1,5% à Saint Kitts-et-Nevis à 12,8% en Haïti. Les pays ont également des taux de change différents avec le dollar américain. Pour neuf de ces pays, le taux de change est fixe, quoique à des taux différents : la Barbade et le Belize à 2 :1, et les sept États de l'OECO à 2,7 :1. Pour les autres, le taux de change est déterminé par le marché, allant de 6,8 : 1 à Trinité-et-Tobago à environ 21,1 : 1 en Guyane¹³⁵.

En troisième lieu, les asymétries des politiques publiques renvoient au fait qu'il n'existe pas un certain alignement dans les politiques publiques de la région en raison d'un manque de volonté politique, l'absence d'institutions communes et les mauvaises relations de pouvoir entre les pays membres¹³⁶. On y voit d'une part une certaine réticence de la part de certains acteurs, à vouloir échanger leur souveraineté contre des structures supranationales en raison d'une forte idéologie nationaliste. D'autre part, les pays les plus développés de la région créent un écart entre eux et les moins développés, qu'ils considèrent comme des fardeaux pour leur économie. Toutefois, malgré cette perspective et surtout l'absence d'institutions fortes communes, il existe pas mal d'institutions de coopération fonctionnelle dans la CARICOM, le CSME également.

En dernier lieu, l'asymétrie institutionnelle est souvent liée aux asymétries de politiques publiques et se porte particulièrement sur les priorités de chaque Etat vis-à-vis du processus d'intégration. En ce sens, certains pays de la CARICOM optent pour une diversification dans les modes de gouvernance régionales alors que d'autres ne voient aucun inconvénient dans la mise en place de superstructure pour assurer la gouvernance de la région. Ainsi, Hornbeck, dans son article « *Défis et opportunités pour l'intégration économique des Caraïbes* », estime que le grand défi pour la CARICOM est de savoir comment intégrer une zone diversifiée pour atteindre les objectifs des pays individuels et de la CARICOM d'une manière mutuelle et compréhensive sans renier les identités et aspirations nationales ¹³⁷. Girvan de son côté admet que ce cadre est très faible et que cette situation peut être considérée comme étant l'une des causes des problèmes que rencontrent les pays de la CARICOM et qu'elle peut avoir un impact sur la transformation de ce schéma d'intégration vers d'autres voies

¹³⁵ Données Banque Mondiale (2018), op. cit., p. 156

¹³⁶ Wendy, GRENADE, « Regionalism and sub regionalism in the Caribbean: Challenges and Prospects-Any insights from Europe », *Jean Monnet/Robert Schuman Paper Series*, 2011, vol. 11, No. 4, p. 25.

supérieures¹³⁸. En effet, bien que les différents types d'asymétries que nous venons de passer en revue constituent à elles seules un fondement solide pour comprendre les difficultés auxquelles sont confrontés les pays de la CARICOM, l'analyse du marché intérieur et le rôle des acteurs locaux peuvent en jouer également un rôle déterminant.

§2- Intégration ou désintégration : Le poids des tensions intrarégionales

La section précédente a dressé une introduction des différentes asymétries auxquelles la caraïbe se trouve confronté. Ces dernières incluent entre autres une faible population, une dispersion géographique, une diversification minimale des exportations, des infrastructures inadéquates, une rigidité économique avec des coûts d'ajustement élevés, des coûts de transport et de transit élevés et des difficultés à attirer les investissements étrangers 139. Les indicateurs économiques qui ont été mobilisés nous ont permis de voir des différences marquées dans les environnements économiques de ces pays. Il faut rappeler que ces contraintes ont été rendue plus graves par les effets des crises économiques et financières mondiales sur les économies des Caraïbes.

Vu d'un autre angle, l'accent mis par la CARICOM sur la compétitivité a permis une accentuation des tensions au sein du mouvement entre le groupe des pays formant l'OECO et le reste. D'ailleurs, le processus d'intégration de l'OECO a été motivé dans une certaine mesure par le mécontentement à l'égard du processus d'intégration de la CARICOM du fait de son incapacité à répondre pleinement à leurs préoccupations, qui ont été exprimées à diverses étapes du processus. Gonsalves Ralph, alors Premier ministre de Saint-Vincent et les Grenadines a identifié le mécontentement des membres de l'OECO à l'égard du mouvement comme :

« La capitalisation limitée du Fonds de développement de la CARICOM ; le véritable effondrement du programme pétrolier discrétionnaire de la CARICOM ; le déclin du secteur manufacturier, provoqué, en partie, par la concurrence déloyale d'au moins un autre pays exportateur de la CARICOM et l'absence d'une application appropriée des lois pertinentes ; les règles de la CARICOM concernant la protection de certains produits manufacturés de l'OECO ; ... Il existe également un sentiment dominant au sein de l'OECO, y compris parmi

44

_

¹³⁸ Norman, GIRVAN, "The Caribbean Community Encounters Global Europe Implications of Economic Partnership Agreements between CARIFORUM and EU" in Guerra-Borges, ALFREDO (dir.), *Fin de época: De la integración tradicional al regionalismo estratégico*, Siglo Veintiuno Editores, México, 2009, p. 352-381 ¹³⁹ Irwin, LAROCQUE, op. cit., p. 34

les responsables de l'État et les partenaires sociaux, selon lequel le service et la sensibilité de la CARICOM envers les États membres de l'OECO sont loin d'être souhaitables¹⁴⁰ ».

La cohésion de la CARICOM est également menacée par les intérêts différentiels entre les États non-membres de l'OECO. En effet, le commerce intrarégional est le terrain sur lequel se manifeste la majorité de ces tensions. D'après un rapport du Secrétariat de la CARICOM en 2018¹⁴¹, le Trinidad est le principal bénéficiaire du commerce intra-CARICOM à une hauteur de 83% des exportations en 2010 mais seulement 5,6% des importations. Toutefois, cela contraste fortement avec la plupart des autres États de la CARICOM ; tels que la Jamaïque et la Guyane, où représentent respectivement, 43% et 21% des importations, mais seulement 2,4% et 5,7%, des exportations. De même, le groupe de l'OECO était le deuxième importateur de biens intra régionaux avec 21,5%, mais représentait seulement 3,5% des exportations. De plus, le Trinidad est accusé par certains des membres d'avoir un avantage injuste en matière de pétrole bon marché qui, selon eux, est à la base de sa plus grande compétitivité. Haïti de son côté reste encore en dehors des débats, notamment la libre circulation des compétences. Cela peut être attribué à des défis économiques aggravés par des catastrophes naturelles, la corruption mais également à la réticence des autres membres, particulièrement par rapport aux éléments de libre circulation. Quant aux Bahamas, bien que plus impliquées dans la CARICOM dans la sphère fonctionnelle, continuent de garder leurs distances par rapport aux éléments économiques du processus, refusant de signer le CSME.

De surcroît, l'engagement de la CARICOM avec ses voisins de l'Amérique latine se trouve entravé par des tensions internes et de conflits d'intérêts. Le Belize et le Suriname, deux États de la Caraïbe continentale, qui restent marginaux dans le processus d'intégration de la CARICOM, sont de plus en plus attirés par les initiatives d'intégration en Amérique latine, compte tenu de leur situation géographique. En effet, le Suriname et la Guyane participent déjà au projet d'intégration des infrastructures régionales de l'Amérique du Sud, qui a le potentiel de les intégrer davantage physiquement au sein du continent sud-américain. Dans ce même ordre d'idée, l'initiative Petro Caribe, qui offre du pétrole à un certain nombre de pays des Caraïbes et d'Amérique latine à des conditions préférentielles, a été source de tensions entre le Trinidad qui est lui aussi grand producteur de pétrole. Aussi, les pays de l'OECO participant

¹⁴⁰ Ralph, GONSALVES, *On Strategic Directions for CARICOM : Promise and Fulfillment*, Lettre du Premier ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines au secrétaire général de la CARICOM, Son Excellence Irwin LaRocque, publié le 09/02/2012, p. 6

¹⁴¹ CARICOM, *Value of CARICOM's Intraregional and domestic Exports*, 2018. Cité par Patsy, LEWIS, op. cit., pp. 49-50

déjà à l'initiative du Traité commercial des peuples de l'ALBA (ALBA TCP) initié par le Venezuela pour contrer l'influence de la ZLEA, incitent d'autres à les rejoindre 142. On comprend alors que pour certains des membres les plus vulnérables et désengagés de la CARICOM, l'ALBA est perçu comme un nouveau pôle très attractif.

En outre, Il existe une possibilité depuis quelques années, bien que l'aspect matériel soit encore relativement faible, d'une intégration plus étroite entre la Jamaïque et ses voisins du nord des Caraïbes : Cuba, Haïti et la République dominicaine 143. D'ailleurs, l'idée d'un « JAMEXIT¹⁴⁴ » à l'instar du Royaume-Uni résonnait. Ce qui a amené à la création d'une commission du Gouvernement de la Jamaïque (The Golding Report) pour évaluer l'impact de l'intégration sur l'économie du pays. La pertinence du rapport Golding (GR) dans ce contexte résulte dans le fait qu'il ne se limite pas seulement à l'impact de l'intégration de la CARICOM et du CSME sur la Jamaïque, mais également sur d'autres États du processus éprouvant les mêmes recommandations. Ainsi, peut-on lire dans les conclusions du GR que la CARICOM n'a pas démontré de succès ou d'amélioration satisfaisante de la qualité de vie de sa population, comme en témoignent sa part décroissante dans le commerce mondial et surtout le fait « qu'un trop grand nombre de ses habitants demeurent dans la pauvreté, sans emploi et sans espoir » tout en attribuant ses échecs à l'incapacité de celle-ci de parachever le marché et l'économie uniques¹⁴⁵. En définitive, les difficultés rencontrées par les Etats caribéens dans ce contexte de mondialisation pourraient conduire, soit à une désintégration désordonnée du mouvement régional ou, parallèlement à un processus mieux géré autour de l'identification d'une définition plus claire des intérêts à poursuivre au sein de la sphère régionale.

Chapitre II- Reformer les fondements d'un nouveau projet d'intégration

On l'a dit tantôt, les difficultés rencontrées par les Etats caribéens pourraient conduire, soit à une désintégration désordonnée du mouvement régional ou, parallèlement à un processus mieux géré autour de l'identification d'une définition plus claire des intérêts à poursuivre.

^{1/}

¹⁴² Ralph, GONSALVES, op. cit., p. 7

¹⁴³ Patsy, LEWIS, op. cit., p. 53

¹⁴⁴ Davin-Kyle, THOMPSON, "Time for JamExit from Caricom", *Jamaica Observer*, Publié le 16/05/2017, http://www.jamaicaobserver.com/opinion/time-for-jamexit-from-caricom 97465?profile, Consulté le 03/09/2023

¹⁴⁵ Gouvernement de la Jamaïque, Rapport de la Commission chargée d'examiner les relations de la Jamaïque dans les cadres de la CARICOM et du CARIFORUM, Kingston, Jamaïque : Secrétariat de la Commission d'examen CARICOM/CARIFORUM, ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, chp. xi, 2017

Cette situation à deux issues différentes nous pousse alors à soulever l'interrogation de savoir si ce processus vaut vraiment la peine d'être sauvé ; ou, en d'autres termes, qu'elle en est la pertinence ? Rapidement, nous répondons affirmativement à cette question. En effet, cette organisation, en dépit de toutes ses faiblesses, reste plus pertinente que jamais. Les changements survenus dans l'économie mondiale affectant les pays ACP, ont rendu la tâche plus difficile pour les petits États de la zone de tracer une voie indépendante. Leur quête effrénée de ressources, leurs niveaux d'endettement élevés, leur faible compétitivité, leurs taux de criminalité rampants et leurs niveaux élevés de migration de compétences, entre autres, appellent plus que jamais à une réponse régionale.

Par conséquent, l'organisation devrait donc repartir sur de nouvelles bases. Le régionalisme néolibéral doit faire place à d'autre modèle plus inclusif et participatif. La libéralisation du commerce n'a pas rendu plus compétitifs les Etats caribéens, notamment ceux de la CARICOM, ni augmenté leur niveau de vie, élargi leurs opportunités et leurs horizons. Le contexte d'hostilité mondiale, notamment la pandémie doit nous amener dans un premier temps, à arpenter de nouvelles possibilités (**Section I**) et dans un second temps, procéder à des réformes plus pragmatiques et inclusives afin de les saisir (**Section II**)

Section 1- Changement climatique et projet d'intégration : opportunités et priorités émergentes pour la Caraïbe

Les pays caribéens sont bien connus pour leur forte tendance nationaliste. Cela a donc pour effet d'empêcher tout potentiel approfondissement de l'intégration régionale. Cependant, en dépit de cette résistance, ils ont été largement favorable à toute idée d'accentuer la coopération fonctionnelle dans des domaines tels que la santé, la préparation aux catastrophes, la sécurité et l'éducation. Ces initiatives ont jusqu'ici permis aux petites économies de subsister face à la globalisation actuelle. Les différents facteurs exogènes tels que l'influence des puissances étrangères, les échanges inégaux ou la marginalisation n'ont pu vraiment les amener à l'entame d'un régionalisme plus poussé. Par ailleurs, nous soutenons que le changement climatique et les défis qu'il est susceptible de poser aux secteurs économiques clés de la région, en particulier, le tourisme, sont susceptibles de renforcer la coopération des pays de la CARICOM.

Par conséquent, la régionalisation au sein de la caraïbe devra s'affranchir des vieilles méthodes. En ce sens, il nous faudra opter pour une approche beaucoup plus basée sur l'intégration des nouvelles technologies. Des outils adéquats doivent être mobilisés afin de contourner les défis structurels et ceux liés à l'environnement économique international. Une telle initiative nécessite donc une institutionnalisation plus forte et engagée plutôt que la tendance actuelle (§1), et une nouvelle approche dans les facteurs de production basée sur le développement technologique (§2)

§1- La nécessité d'une institutionnalisation plus stricte et rigoureuse dans l'environnement politique de la Caraïbe

Les défis auxquels sont confrontés les pays de la CARICOM au cours de ces dernières années ont permis de mettre à nue la défaillance de ces États face au changements mondiaux. L'heure appelle à l'unité et la cohésion en vue de la formulation de politiques communes pour aider à apaiser le coût des effets de la mondialisation. En ce sens, la mise en place d'institutions fortes pour mener à bien les intérêts régionaux s'impose. Pour comprendre l'intérêt de cette recommandation et saisir sa portée, on doit certainement revenir sur ce principe même du fonctionnalisme qui prédit que la fonction précède l'institution 146. En effet, lorsque des Etats se fixent des objectifs qui vont au-delà du cadre économique, comme l'entend le traité révisé, l'initiative institutionnelle peut être plus complexe. Ainsi, on peut distinguer 3 cas de figure, disposé par ordre croissant de complexité institutionnelle induite : ce sont la coopération, l'harmonisation et la régulation¹⁴⁷. D'abord, la coopération internationale renvoie à la fixation d'un objectif commun, laissant à chaque État membre une liberté d'action par rapport au choix des moyens pour y parvenir. Elle est très répandue au sein du régionalisme caribéen et ne suppose pas d'un certain degré d'institutionnalisation. Ensuite, l'harmonisation, de son côté, suppose un travail plus ardu et implique une évaluation des écarts normatifs entre les membres, lesquelles responsabilités relèvent à une agence ou une structure indépendante afin de mieux prendre en compte l'intérêt général. Quant à la régulation, elle implique beaucoup plus de rigueur. Les aspirations sont plus poussées, nécessitant la mise en œuvre de politiques communes. En effet, tout effort de régulation commune, supposant la mise en place

¹⁴⁶ Olivier, DABÈNE, « Institutionnalisation », *Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes (OPALC)*, SciencePo, Mise à jour le 22/11/2009, https://www.sciencespo.fr/opalc/node/680.html, Consulté le 5 septembre 2023

¹⁴⁷ Ibid.

d'instruments de politique publique, fait franchir au processus d'intégration un seuil important en termes institutionnels¹⁴⁸.

Un rapport de la Banque mondiale en 2003 soutenait que la présence d'institutions fortes peut constituer la base, entre autres, de l'urbanisation, de la croissance économique, de l'utilisation durable des ressources naturelles et de la promotion des liens entre pays dans un processus d'intégration¹⁴⁹. Elles doivent ainsi pouvoir soutenir le secteur privé en l'amenant à investir tout en protégeant les intérêts publics, car ce sont entre autres les garanties offertes par les arrangements institutionnels qui vont amener à une fidélisation du secteur privé. Cependant, l'établissement d'institutions communautaires doit s'accompagner nécessairement de politiques publiques adéquates. Les caractéristiques diverses et hétérogènes de l'environnement économique, politique et social caribéen suggère la nécessité d'une collaboration plus étroite entre et parmi les décideurs politiques au niveau national et au niveau régional dans le processus de conception des politiques. Cette initiative aurait pour effet un ciblage plus efficace des mesures politiques sur les sujets en question par les décideurs. En outre, on ne peut nier l'importance des organes de suivi et d'évaluation dans le cadre de la mise en œuvre des politiques. En ce sens, le suivi et l'évaluation continus des impacts des politiques sont essentiels pour déterminer l'efficacité de ces dernières et du même coup, éclairer les ajustements politiques afin de promouvoir plus efficacement la réalisation des objectifs.

Compte tenu des considérations précédentes, la CARICOM, étant la structure à travers laquelle se produit l'essentielle de l'intégration régionale de la région, devrait jouer un rôle beaucoup plus étendu et structuré que ce qu'il est aujourd'hui. Les nombreux accords de coopération fonctionnelle ont déjà tracé une voie vers une institutionnalisation réussie du régionalisme caribéen. Il n'en reste que la passation des mécanismes de pouvoirs et de décisions qui vont lui permettre d'agir au nom de l'intérêt de toute la communauté. En guise d'exemple à ce cas de figure, la CARICOM pourrait développer un modèle de gouvernance qui accepterait les intérêts nationaux en matière de ressources, d'ailleurs, ils en sont dépositaires, et qui tiendrait également compte des intérêts régionaux. Cela peut se faire par une sorte de canalisation des ressources pour financer les structures régionales et renforcer la capacité de la CARICOM à répondre aux défis de marginalisation au sein et entre les Etats.

-

¹⁴⁸ Ibid

¹⁴⁹ BM, "Rapport sur le développement dans le monde 2003 : Développement durable dans un monde dynamique : transformation des institutions, croissance et qualité de vie", Banque Mondiale, 2003, New York

Ces fonds pourraient augmenter la marge de manœuvre d'institution déjà existante telle le Fonds de développement de la CARICOM (FDC) ou encore participer à la création d'autre institution plus inclusive avec des directives claires sur les modalités de décaissement afin de réduire l'empreinte étrangère sur la région.

De plus, compte tenu de cette recommandation, la CARICOM, avec le soutien d'autres organisations régionales telles que la Banque Caribéenne de Développement (BCD) et la Banque centrale des Caraïbes orientales (BCCO), devrait jouer un rôle plus actif dans les politiques financières adoptées par les Etats caribéens afin de limiter leurs expositions aux retombées négatives des autres partenaires extérieurs. Nous l'avons vu tantôt, l'un des facteurs importants dans la crise à laquelle fait face le régionalisme caribéen, c'est la non-synchronisation des cycles économiques des pays. Alors que ces derniers s'harmonisent très bien avec ceux des puissances étrangères.

§2- Le développement des technologies, une nouvelle panacée pour le régionalisme caribéen

Un rapport de la FMI en 2019, argumentant en faveur d'un renforcement du processus d'intégration dans la caraïbe a signalé en ce sens qu'une coopération politique fonctionnelle dans les domaines où la région est confrontée à des défis communs importants pourrait fournir des fruits faciles à trouver... créant une dynamique vers une intégration complète ¹⁵⁰. Toutefois, cette intégration complète dont parle le FMI ne saurait être réalisée sans la manifestation d'une quelconque volonté, donc un stimulateur. Des auteurs tels Havelock Brewster, Lloyd Best ou encore Girvan, qualifient cette situation « d'indifférence politique ¹⁵¹ ». Ainsi, sans une telle pression, une intégration profonde restera un idéal au sein du régionalisme caribéen. En effet, nous pensons que la force des choses, les enjeux du moment peuvent provoquer une telle initiative dans la Caraïbe. Les Etats les plus réticents à l'idée du supranationalisme sont ceux ayant les plus grandes parts de marché et un environnement économique plus résilient. De ce

. .

¹⁵⁰ Abdullah, AL HASSAN; Mary, BURFISHER (dir.), *Le tout est-il plus grand que la somme de ses parties*? *Renforcer l'intégration régionale des Caraïbes*, Document de travail du FMI WP/2018, FMI, 2019, p. 45
¹⁵¹ Selon Havelock B., une circonscription transnationale, et donc une source de pression pour le CSME, qu'elle soit d'intérêts commerciaux ou civils, est presque totalement absente. Ce qui a pour résultat, d'après Lloyd, "il n'y a pas de politique régionale ou de mouvement politique régional". Et Girvan ajoutera pour dire que sans une telle pression, une intégration profonde reste un objectif impossible à atteindre. Dans Havelock, BREWSTER, "Review of the Rose Hall Declaration: Provisions on Regional Governance", In Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (Ed.), *CSME: Genesis and Prognosis*, Ian Randle Press, Kingston, Jamaica, 2007, p. 47 et Norman, GIRVAN, "From Independence to Globalized Colonialism" *The Caribbean Review*, 2011, p. 30

fait, seul un choc exogène, indéniable dont même les économies les mieux dotées de la zone ne peuvent contenir pourrait occasionner une telle initiative.

En fait, le changement climatique a déjà causé pas mal de dégâts dans la région, affectant les moyens de subsistance traditionnels tels que la pêche, l'agriculture, etc... Selon un rapport du CCCCC (Centre de la Communauté Caribéenne sur le Changement Climatique)¹⁵², la saison des ouragans de 2017 à 2019 a fourni un sérieux aperçu de ce à quoi les Caraïbes pourraient être confrontées à l'avenir en raison du changement climatique. Alors que les températures mondiales continuent d'augmenter, la région pourrait être confrontée à des pertes de 350 à 550 millions de dollars par an, dues aux seuls cyclones tropicaux 153. L'intérêt de ces estimations réside surtout dans le fait que l'industrie touristique de la région serait en effet plus affectée que les autres secteurs. Le véritable problème est que, à l'exception de quelques pays dont l'économie est peu diversifiée, tous les pays de la caraïbe dépendent fortement du secteur touristique. D'ailleurs, le Conseil mondial du Voyage et du Tourisme (WTTC) classifie les Caraïbes dans leur ensemble, comme la région du monde la plus dépendante de cette industrie¹⁵⁴. Par conséquent, si l'on se fie aux chiffres évoqués plus haut, l'industrie ne pourrait plus être en mesure de jouer ce rôle de leader des activités économiques de la région. Cependant, il nous faut avouer qu'on est toutefois incertain à propos d'un éventuel renforcement des politiques intégrationnistes comme on le suppose. Mais on pense que la viabilité de cette proposition réside dans le fait que, pour compenser les dommages, une Caraïbe fortement intégrée sera mieux placée que chaque nation ne le pourrait individuellement.

Conséquemment, sous les auspices du CCCCC en partenariat avec les Nations-Unies à travers la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques (CCNUCC), les pays de la CARICOM ont mené d'importants travaux sur l'adaptation au changement climatique. Ces projets régionaux tels que : Planification des Caraïbes pour l'adaptation au changement climatique (CPACC) ; Adaptation au changement climatique dans les Caraïbes

_

¹⁵² CCCCC, The Caribbean Community Climate Change Centre strategic and implementation plan 2021-2025: Empowering people to act on climate change, Belmopan, Belize, 2021

¹⁵³ Climate Studies Group Mona (Ed.), "The State of the Caribbean Climate", *Produced for the CDB*, University of the West Indies, 2020, p. 1

¹⁵⁴ Conseil mondial du Voyage et du Tourisme (WTTC), « Rapport sur l'impact économique des Caraïbes », *WTTC.org*, publié le 29/05/2023, https://researchhub.wttc.org/product/caribbean-economic-impact-report-2023, Consulté le 08/09/2023

(ACCC) ; interviennent dans le cadre de la mission des Nations-Unies d'assister les PEID¹⁵⁵. Toutefois, nous pensons que les solutions vont au-delà de simples dispositions coopératives. A travers l'intégration, il nous faut proposer une approche qui tient compte de la nécessité de créer de nouveaux secteurs d'activité économique pour offrir une alternative au tourisme.

Ainsi, cette stratégie que nous proposons devrait permettre à la région de pallier sa déficience en matière de développement technologique. En ce sens, selon les termes d'un document produit par le Global forum de la BM, des expériences ont montré que le renforcement des capacités scientifiques et techniques appropriées, adaptées à la réalisation des objectifs prioritaires de développement social et économique, est le meilleur moyen et le plus sûr de générer des progrès durables¹⁵⁶. Simplement, la caraïbe aura à surmonter de nombreux obstacles pour pallier ce problème, sachant que les pays de la région sont très mal classés en termes de capacité d'innovation et en matière de Recherche et Développement¹⁵⁷. De ce fait, cela nécessite une politique régionale en matière de Recherche et de Développement afin de stimuler le développement, favoriser l'adaptation et la transmission des acquis technologiques dans les modes de production. Cette proposition se joint dans une certaine mesure à une proposition faite par Girvan en 2007 concernant la création d'une Agence caribéenne de financement de la recherche et de la compétitivité. Il a ainsi soutenu que grâce à un tel fonds, la région pourrait progresser d'une manière que les nations individuelles ne seraient pas en mesure de faire en mobilisant les ressources nécessaires pour faire progresser la capacité technologique de la région et d'allouer ces ressources pour réaliser cette croissance¹⁵⁸. En fait, les deux propositions se complètent dans la mesure que l'agence proposée par Girvan servirait d'outil de financement à l'implémentation des politiques qui seraient mobilisées en ce sens. La pertinence de notre proposition réside dans le fait que le contexte actuel appelle à une gestion efficace et coordonnée qui nécessite un degré d'harmonisation des politiques dans toute la région. Développer la recherche, l'innovation et les techniques n'a pas toujours été une simple affaire vu la multi dimensionnalité d'un tel projet. Toutefois, on ne peut nier la contribution des travaux réalisés par la CARICOM ces

¹⁵⁵ CCCCC, op. cit., p. 11

¹⁵⁶ Watkins, ALFRED; Joshua, MANDELL, "Science, technology and innovation: Capacity building for sustainable growth and poverty reduction", World Bank Global Forum Action Plan, 2010, p. 3

¹⁵⁷ Susan, SCHNEEGANS; Tiffany, STRAZA; Jake, LEWIS (ed.), *UNESCO Science Report: The Race Against Time for Smarter Development*, UNESCO Publishing: Paris, 2021, p.202-219

¹⁵⁸ Norman, GIRVAN, 2007, op. cit., p. 42-44

dernières années à travers l'Espace unique des TIC en collaboration avec le COTED pour un avancement de la région dans ce secteur¹⁵⁹.

En outre, ces mesures doivent impliquer une « régionalisation de l'éducation 160 », cela sous-entend une appréciation du système éducatif au niveau régional par le changement des programmes scolaires à tous les niveaux de l'enseignement. Des efforts doivent être également fait pour faciliter la libre circulation des compétences vers le marché et la garantie que les droits de propriété intellectuelle soient respectés conformément aux conventions ratifiées dans le cadre de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Et finalement, la CARICOM devrait trouver un moyen pour rationaliser la répartition des ressources et gains liés à cette initiative afin que toutes les populations de la région puissent en tirer profit. De ce fait, le mode de gouvernance actuel doit faire place à un autre, plus inclusif et participatif. C'est dans ce même ordre d'idée que nous pensons que toute initiative de régionalisation caribéenne doit renvoyer à l'idée d'une intégration tournée autour des « peuples caribéens » et de leur « bien-être ».

Section 2- Beaucoup plus qu'un marché!

Le processus de régionalisation dans la caraïbe s'est accompagné de cette volonté des Etats de construire un espace protégé pour assurer leur développement, en fournissant un marché régional stable pour échanger leurs biens. Au fil du temps, pressurée par la mondialisation, elle est devenue un berceau pour le développement de la compétitivité mondiale. L'accès préférentiel unilatéral aux marchés de leurs principaux partenaires commerciaux : les États-Unis, l'UE et le Canada, ainsi que l'aide et les financements internationaux concessionnels en sont les principales preuves¹⁶¹. Par ailleurs, la démocratisation de la gouvernance régionale n'a toujours pas été une priorité pour la CARICOM. Avec l'intention de procéder à l'établissement du CSME, les politiques internes d'intégration ont sans doute été subordonnées aux grandes aspirations économiques. Alors que la circulation des biens, services et capitaux a été traitée de manière extensive dans le TRC,

¹⁵⁹ CARICOM Secretariat, Annual Report of the Secretary General 2020, CARICOM, Guyana, 2021

¹⁶⁰ En rapport avec cet article de Tavis Jules qui discute de l'implication de la diplomatie douce dans l'éducation, sous la forme de coopération éducative, pour la gouvernance des régimes. Tavis D., JULES, « Regimes Theory as an Approach to Understanding Educational Cooperation in CARICOM and Commonwealth Countries », *The commonwealth journal of International Affairs*, 2019, No. 4, vol. 108, p.13

¹⁶¹ Patsy, LEWIS, op. cit., p. 46

une approche plus ou moins limitée a été adoptée pour la circulation des personnes¹⁶². Ainsi, on soutient que cette situation, d'un côté, réduit la place des gens dans le processus de l'intégration et d'un autre côté, elle limite les avantages à un groupe plus ou moins restreint favorisant ainsi un certain mouvement élitiste. Même au sein du secteur privé, cela facilitera probablement le progrès des plus grandes entreprises, tout en marginalisant les petites et microentreprises.

En effet, pour que la CARICOM puisse jouer un véritable rôle de développement, il lui faut devenir une organisation plus engagée et centrée sur les principaux défis de développement de ses États membres. Se pose aussi la problématique de la viabilité de celleci. On se demande donc, comment faire perdurer les acquis de développement et assurer une cohésion sur le long terme ? Cela nécessite néanmoins une approche plus inclusive, allant audelà de la compétitivité du CSME (§1) en se basant surtout sur le développement humain (§2).

§1- Vers un accroissement de l'impact de l'intégration sur les populations

Que faire pour un accroissement de l'impact de l'intégration régionale sur les populations vivant au sein de la communauté ? L'intérêt de ce questionnement réside dans la mouvance des enjeux liés à la mondialisation qui embrasse les grandes entreprises au dépend des États, plus particulièrement des populations qui sont de plus en plus délaissées à la merci des tensions économiques, instables. Cette situation devrait alerter les dirigeants régionaux sur les motifs et principes fondamentaux de l'intégration régionale. Les populations sont autant vulnérables que le sont les entreprises. Ainsi, l'heure appelle à une intégration qui doit être tournée autour « des gens » et de leur développement, car, ce sont eux qui soutiennent le processus et qui doivent en assurer la survie.

En effet, en se basant sur une philosophie de marché, il est admis que la production économique des entreprises est ce qui stimule la croissance économique 163. Ainsi on peut

⁻

¹⁶² Cette dernière a été traitée par étapes, avec cinq catégories identifiées initialement - les diplômés universitaires, les musiciens, les artistes, le personnel sportif et médiatique. Elles ont été élargies en 2009 pour inclure les enseignants, les infirmières et les personnes titulaires de certificats professionnels et de diplômes associés. Toutefois, malgré ces tentatives, des restrictions à la libre circulation continuent d'être prises surtout au fort risque d'immigration de certains pays de la région. Dans Jean Daniel, ÉLIE, « Haïti : comprendre la circulation des personnes dans la CARICOM/le Marché et l'économie uniques », *Le Nouvelliste*, publié le 20/07/2023, https://lenouvelliste.com/article/243449/haiti-comprendre-la-circulation-des-personnes-dans-la-caricomle marche-et-leconomie-uniques, Consulté le 11 sept. 2023

¹⁶³ Ronald M., GORDON; John J., VANSICKLE, op. cit., p. 145

admettre que plus la production est importante, plus la croissance économique est forte. Donc, dans le cas de la Caraïbe, il faudrait une maximisation des moyens de production, axée sur une diversification tout en incluant toutes les couches du secteur privé, sans élitisme aucun. En ce sens, il est admis que les Petites et Moyennes Entreprises (PME) sont considérées comme des contributeurs clés à la croissance des économies des pays développés et des pays en développement¹⁶⁴. Or, cette catégorie renferme dans la majorité des cas des travailleurs issus de la classe moyenne, s'adonnant à des activités économiques autres que celles des services, notamment l'agriculture, l'artisanat, la pêche etc... Le modèle de la classe ouvrière allemande (le Mittelstand), qui selon Berghoff, a été l'épine dorsale de l'économie du pays pendant la majeure partie du siècle dernier, illustre cette proposition¹⁶⁵. En effet, dans son étude sur le Mittelstand sur la période de 1940-2000, il a précisé qu'en 1999, près de 99% des entreprises allemandes étaient des PME, répondant aux critères d'éligibilité énoncés de moins de 500 employés et un volume de ventes annuel de 100 millions de DM Collectivement, ces entreprises représentaient environ 70% de l'emploi, 45% des ventes, 46% de l'investissement brut et 57% de la valeur ajoutée totale et surtout 30% des exportations directes en 1998¹⁶⁶. De plus, elles ont également joué un rôle essentiel dans l'économie allemande, celui de renforcer le capital humain, l'absorption et la formation de la main d'œuvre, l'investissement brut, la valeur ajoutée totale et les exportations directes. On se demande donc quelles leçons les modèles d'intégration caribéenne devrait tirer du modèle Mittelstand? Pour y répondre, il nous faut voir d'abord comment est constitué l'environnement commercial de la région.

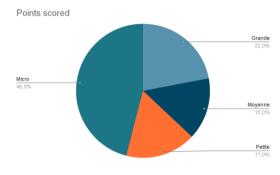
De ce fait, on aura recours à une enquête, menée par Gordon M. Ronald¹⁶⁷ structurée auprès d'entreprises avec des représentants de celles-ci dans 5 pays : La Dominique, Guyane, Jamaïque, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago. Ces pays faisant partie de la CARICOM ont été sélectionnés comme échantillon représentatif de celle-ci et de la région. Les entreprises faisant l'objet de l'enquête opéraient dans divers domaines, notamment la production agricole, la commercialisation agricole, la transformation agricole, les services agricoles, la pêche, la

¹⁶⁴ Nordin Haji, MOHAMAD; Fatimah, SAID, "Decomposing Total Factor Productivity Growth in Small and Medium Enterprises", *Indian Journal of Science and Technology*, 2012, No. 5, vol. 5, p. 12 In Ronald M., GORDON; John J., VANSICKLE, op. cit.

¹⁶⁵ Hartmut, BERGHOFF 2006. "The End of Family Business? The Mittelstand and German Capitalism in Transition, 1949-2000", *Business History Review*, 2006, No. 80, vol. 2, p. 32. ¹⁶⁶ Ibid.

¹⁶⁷ Quoiqu'elle remonte à plus d'une décennie, on a été incapable de trouver de travail de ce genre qui porte sur la Caraïbe. Il semble être l'unique qui offre une telle perspective de la thématique en question. In Ronald, GORDON, *Impact of CARICOM Economic Integration Arrangements on the Economic Gains of Selected CARICOM Countries*, These, University of Florida, Gainesville, 2007

fabrication, les services professionnels et les services de tourisme et d'hôtellerie. En dépit du fait que son objectif se portait sur l'analyse de l'impact des politiques régionales sur l'environnement économique caribéen, elle a toutefois pu offrir une image de la constitution de celui-ci en termes de potentialité dans la poursuite de la diversification.



Profil des dimensions des entreprises (Gordon, 2007)

En effet, l'environnement des affaires dans la CARICOM s'est révélé hétérogène et multiforme. Le profil de taille des entreprises interrogées indique que les micro-entreprises constituent le groupe le plus important, suivies des grandes, les petites et les moyennes entreprises ¹⁶⁸ (*V. fig.*). Ainsi peut-on voir, à 46% la proportion de micro-entreprises ayant un volume des ventes annuelles (ASV) de moins de 1 million USD dépassant le double de celui des grandes entreprises, avec un ASV supérieure à 6,5 millions USD (22%). À 17%, la proportion de petites entreprises dont la valeur ASV est comprise entre 1 et 2,5 millions de dollars est similaire à celle des moyennes entreprises dont l'ASV est comprise entre 2,5 et 6,5 millions de dollars US (15%)¹⁶⁹. En fait, beaucoup d'entre elles ont déclaré œuvrer dans plusieurs secteurs de la production. Par exemple, le champ d'activité des membres de la Chambre de commerce de Trinité-et-Tobago s'étend sur vingt-huit domaines, avec un profil surtout orienté vers les petites entreprises¹⁷⁰.

Considérant que les PME représentent environ 77% de l'environnement des affaires, les micro-entreprises qui constituent le segment le plus important, il serait donc perspicace

¹

¹⁶⁸ Le critère définissant la taille des entreprises était défini par le volume des ventes annuelles (ASV) en USD. Micro: moins de 1,0 million; petit:1,0 million à 2,5 millions; moyen: 2,5 millions à 6,5 millions; grande: Plus de 6,5 millions. Cependant, il nous faut signaler que le profil des PME des Caraïbes et celles d'Allemagne, présente beaucoup de similarités, certes, mais les tailles absolues diffèrent, au fait que ces dernières étant considérablement plus grandes.

¹⁶⁹ Ronald, GORDON, 2007, op. cit.

¹⁷⁰ Ferreira, JOAN, "Trinidad and Tobago Chamber of Industry and Commerce: Membership Size Categories". CEO of the Trinidad and Tobago Chamber of Industry of Commerce, 2007. In Ronald, GORDON; John J., VANSICKLE, op. cit. p. 161

pour la CARICOM de prendre des mesures susceptibles de catalyser la croissance et l'augmentation de la production par le bas. La diversité et l'hétérogénéité de l'environnement des affaires de la région ne doivent pas être mises de côté. Par ailleurs, cette nouvelle perspective de l'intégration régionale dans la CARICOM, basée sur une diversification économique et sur le développement humain suppose parallèlement des responsabilités, tantôt du côté des institutions régionales, et du côté des populations pour assurer la durabilité et la pérennisation du processus.

§2- Bâtir un nouveau paradigme

Le contexte actuel lance un ultime appel aux décideurs régionaux de revoir le rôle et les impacts du processus d'intégration sur l'environnement social, économique et politique des Etats membres. De ce fait, pour qu'elle puisse jouer un rôle effectif, il lui faut être plus engagée et centrée sur les véritables défis auxquels font face les Etats caribéens. L'approche doit aussi prendre en compte une vision des possibilités de la population de la communauté et leur responsabilité dans la poursuite des objectifs communs. C'est donc dans cette optique que le Secrétariat de la CARICOM, dans le plan stratégique relatif à la période 2022-2030 a défini les visions de la communauté en ses mots :

« Une communauté caribéenne intégrée, inclusive et résiliente ; motivée par la connaissance, l'excellence, l'innovation et la productivité. Une communauté où chaque citoyens est en sécurité et a la possibilité de réaliser son potentiel avec des droits humains et une justice sociale garantis ; et contribue et partage sa prospérité économique, sociale et culturelle. Une Communauté qui constitue une force unifiée et compétitive sur la scène mondiale¹⁷¹. »

Cela étant dit, on admet que les Etats caribéens ont encore beaucoup de chemin à parcourir dans l'atteinte de ces objectifs. Toutefois, on ne peut nier que beaucoup d'efforts ont été consentis ces dernières années grâce à la coopération fonctionnelle dans des domaines assez importants soulevés tout au long de ce travail. Cependant, des irrégularités persistent, et les asymétries ont tendance à s'intensifier. En effet, faire tourner l'intégration autour des gens nécessite une approche différenciée par rapport à la culture. En ce sens, le programme de développement humain auquel doit s'engager la CARICOM doit prendre en compte les éléments culturels, la protection sociale, la formation et la qualification professionnelle. Par conséquent, de telles initiatives pourraient renforcer le sentiment d'appartenance à l'identité caribéenne, faciliter la mobilité au sein de la région, et du coup remédier aux niveaux élevés

-

¹⁷¹ V. CARICOM Secretariat, *Strategic plan 2022-2030*, Turkeyen, Greater Georgetown Guyana, 2023, p. 2

de migration de compétences vers l'extérieur. Ainsi, il est d'une grande nécessité de faire des élément culturels une part intégrante du développement économique régional. Cependant, tout cela ne peut être effectif si la liberté de circulation, telle insérée au Traité révisé, n'est complètement opérationnelle.

Effectivement, la liberté de voyager sans restriction dans toute la région augmenterait non seulement son attrait en tant que pôle de migration, détournant une partie de l'émigration, mais permettrait également un plus grand engagement populaire et une plus grande identification au projet régional. Ce qui nécessite de vastes infrastructures relatives à un meilleur système de transportation, que ce soit maritime, aérien ou terrestre. Ces mots de Terrance Drew nous montrent l'étendue de cette problématique :

« Venir à cette réunion dans les magnifiques Bahamas est un exemple de déconnexion entre nos pays. Un certain nombre de délégations ont dû transiter par Miami ...II devrait falloir moins de 24 heures pour se déplacer d'un pays à l'autre au sein de notre région¹⁷² »

Cette situation dont décrit le Premier Ministre se situe quelques années après l'entrée en vigueur de l'Accord multilatéral sur les services aériens (AMSA/MASA)¹⁷³, et surtout à l'aube de la publication du plan stratégique 2022-2030 du secrétariat de la CARICOM, lequel fut publié environ 3 mois plus tard. Par ailleurs, ce document ne consacrant qu'une infirme partie à la thématique, la reléguant ainsi des principales priorités vers horizon 2030. Or, s'accordant à la rédaction du journal « AvGeek Guadeloupe », la fiabilité des transports intra régionaux et la connectivité sont également des éléments clés de la quête de sécurité alimentaire de la région¹⁷⁴.

De même, au cœur des débats relatifs à la viabilité du projet régional, on ne peut passer outre la contribution des jeunes et leur potentielle contribution aux aspirations régionales en rapport à la résilience économique et une gouvernance progressiste. Cependant, tout comme l'avenir de l'intégration régionale caribéenne repose sur sa jeunesse, les organisations sont tout

_

¹⁷² Le Premier Ministre de St. Kitts-et-Nevis, lors de son discours d'ouverture de la 44e Conférence des chefs de gouvernement, le 15 février 2023. Dans « La CARICOM se penche sur le transport aérien régional », *AvGeek Guadeloupe*, publié le 24/02/2023, https://www.avgeek.gp/le-caricom-se-penche-sur-le-transport-aerien régional/ Consulté le 14/09/2023

¹⁷³ Cet accord, entré en vigueur en 2018, élargit la possibilité pour les compagnies aériennes détenues par des ressortissants des États membres de la CARICOM, de fournir des services aériens dans l'ensemble de la Communauté. En ce sens, il n'autorise aucune restriction sur les itinéraires, la capacité ou les droits de trafic et devrait faciliter l'augmentation des voyages intrarégionaux et offre davantage d'options de fret aux exportateurs et aux importateurs.

¹⁷⁴ AvGeek Guadeloupe, op. cit.

autant responsable de lui assurer les bonnes conditions qui pourraient leur permettre à mener à bien ces objectifs. Ainsi, cette viabilité dont nous évoquons doit nécessairement être vue au prisme d'une approche qui identifie et facilite la participation d'une nouvelle génération de dirigeants et prend en compte leurs points de vue sur la direction du mouvement régional. De tels objectifs ne peuvent être réalisés sans une forme de démocratisation, dans laquelle les citoyens régionaux ont une place dans les prises de décision, par la participation et sans exclusion aucune.

En effet, on ne peut nier quelques efforts réalisés par la CARICOM dans le cadre de l'intégration des jeunes. La déclaration de Paramaribo¹⁷⁵ en 2010, en est ainsi le pionnier au fait qu'il constitue le point de départ d'une évaluation du paysage de la jeunesse caribéenne et quelques responsabilités qui leurs sont imparties. Cette déclaration a eu aussi le mérite d'introduire un débat assez important dans l'environnement politique de la CARICOM lorsqu'elle a indiqué l'intention de traiter les jeunes comme des citoyens régionaux. Or le concept de « citoyen caribéen » reste problématique jusqu'à nos jours car ses contours n'ont pas toujours été clairement définis. Elle a été à la base d'une nouvelle forme d'engagement ayant amené à la création de la Commission de la CARICOM sur le développement de la jeunesse (CCDJ/CCYD). Cette commission, qui par la suite aura mis à jour le Plan d'action pour le développement de la jeunesse de la CARICOM 2012-2017 (PADJC/CYDAP)¹⁷⁶. Toutefois, s'accordant aux écrits du dernier document publié par le Secrétariat de la CARICOM, ces objectifs ne sont pas tous atteints et sont donc reconduits dans le nouveau plan 2022-2030 de la CARICOM.

Nonobstant cette évolution assez intéressante qu'a pu suivre la prise en compte du jeune citoyen caribéen, son rôle dans la gouvernance caribéenne reste tout de même résiduel. En ce sens, les modes de leadership et de communication du secrétariat et des institutions doivent être mis à jour et étendus pour répondre aux besoins des jeunes. Le caractère bureaucratique et élitiste de la gouvernance caribéenne doit pouvoir céder la place à l'inclusivité. Une enquête réalisée par Terri-Ann en 2015 auprès des jeunes ambassadeurs nous a laissé une impression

-

¹⁷⁵ Déclaration de Paramaribo sur l'avenir de la jeunesse de la communauté des Caraïbes signée le 30 janvier 2010 par les Chefs de Gouvernement de la CARICOM lors d'un sommet régional spécial sur le développement de la Jeunesse.

 $^{^{176}}$ V. CYDAP 2012-2017, $\it Technical\ working\ group\ on\ a\ CARICOM\ Youth\ Agenda,$ Paramaribo, Suriname June 2012, p.12-13

de la situation des organisations de la jeunesse dans la gouvernance de la CARICOM. Ce commentaire a été prélevé d'un des participants :

« Nous avions été laissés à nous-mêmes pour tout faire, de la collecte de nos propres fonds à la mise en œuvre des programmes. Ensuite, les ministres se présentent, prononcent ces discours génériques « L'avenir est radieux avec ces jeunes », prennent quelques photos et ne regardent pas en arrière jusqu'à ce qu'il soit temps de prononcer un autre discours. C'est pourquoi j'ai quitté le programme, je pensais que mon rôle n'était qu'une façade conçue pour donner l'impression que les dirigeants s'en soucient, mais ce n'est pas le cas¹⁷⁷ »

On soutient que ce manque d'intérêt dont subit les jeunes pourrait les inciter à quitter le mouvement pour les destinations étrangères, si l'occasion se présente. C'est dans cette optique que le renforcement des liens culturels, l'éducation et la participation peuvent amener à un affaiblissement de ce sentiment. Nous pensons que la région regorge pas mal de professionnels, tant sur le terrain que dans la diaspora, qui pourraient participer au processus s'ils en avaient l'occasion. Les organisations d'intégration régionale, particulièrement la CARICOM a donc cette responsabilité d'utiliser des stratégies et moyens adéquats pour favoriser une bonne circulation de l'information à travers toute la communauté en partenariat avec les institutions concernées. De ce fait, les réseaux sociaux pourraient donc jouer un très grand rôle comme vecteur permettant un rapprochement des populations au mécanismes institutionnels.

¹⁷⁷ Terri-Ann, GILBERTS-ROBERTS, *Online survey of CARICOM Youth Ambassadors (unpublished)*, 2015. Cité par Terri-Ann, GILBERTS-ROBERTS, "Is CARICOM Politically sustainable? Assessing the (Youth) participation deficit" in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS-ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), op. cit., p. 210

Conclusion

En somme, l'objectif de ce travail consistait à dresser une analyse approfondie du processus d'intégration dans la Caraïbe et identifier ses limites afin d'en proposer des alternatives. En ce sens, nous avions exploré différentes pistes pour analyser la situation actuelle des pays caribéens et proposer des actions grâce auxquelles il serait encore possible de dessiner un avenir commun par l'intégration complète de la région. Ce faisant, nous nous sommes interrogés sur l'efficacité des stratégies employées par les pays caribéens dans la poursuite des principaux objectifs du traité révisé de Chaguaramas. La CARICOM, étant l'organisation par laquelle se produit l'essentielle du processus d'intégration de la région, a été choisi comme référent pour designer l'ensemble des pays caribéens.

Ainsi deux hypothèses deux départ ont été envisagées. D'une part, les différents types d'asymétries (externes et internes) constituent des freins à l'aboutissement de ces objectifs et d'autre part, en conséquence, la voie du développement régional repose sur l'engagement des États membres à poursuivre des politiques de plus en plus coordonnées et sur l'utilisation combinée des ressources et des capacités de la région. Par conséquent, pour vérifier ou infirmer ces hypothèses on a dans un premier temps dressé une historique de l'intégration régionale. Elle s'est constituée d'une analyse évolutive du phénomène dans la région pour aboutir à ce modèle de régionalisme caractérisé par la révision du traité de Chaguaramas donnant naissance au CSME. Dans un second temps, nous nous sommes attelés à identifier les enjeux et limites du modèle de régionalisation dans la région tout en parcourant des potentielles opportunités qui s'offrent à eux pour surmonter les obstacles rencontrés. L'ensemble de ces analyses s'est fait au prisme des théories de l'intégration régionale, particulièrement le néofonctionnalisme et le libéralisme intergouvernemental.

En effet, s'interrogeant sur le rôle et l'avenir de la CARICOM dans la poursuite des objectifs régionaux, nous soutenons qu'il est d'autant plus pertinent qu'il ne l'a jamais été avant. Ainsi, l'enjeu est d'aboutir à une organisation d'intégration régionale qui prend en compte la situation de ces membres et les accompagne face aux défis mondiaux afin de parvenir à un certain niveau de développement. Toutefois, comme on l'a vu, relever ce défi implique nécessairement d'aller à contre-courant du système actuellement en place. Dans cette perspective, toute avancée réelle dans le projet d'intégration de la caraïbe nécessite un programme plus large que l'achèvement du CSME. Le risque étant réel, des mesures adéquates

doivent être prises pour éviter toute forme de marginalisation au sein du système mondial. En ce sens, un avenir plus viable pour l'intégration des Caraïbes consiste à envisager un projet plus ambitieux qui chercherait à transformer les structures de production de la région aussi limitées qu'elles puissent être, et les exploiter. Il consiste également à favoriser le développement de nouvelles opportunités telles l'innovation et les technologies et surtout remplacer la recherche constante de sauveurs extérieurs par une politique régionale progressiste, inclusive et participative. Parallèlement, la synchronisation des cycles économiques entre les Etats caribéens et l'alignement des politiques nationales aux politiques communautaires resteront de grands défis pour le régionalisme caribéen. Malheureusement nous n'avions pas pu en déceler tous les contours, laquelle démarche nécessiterait une approche tout à fait détaillée et plus approfondie.

BIBLIOGRAPHIE

A- Traités, dictionnaires et ouvrages généraux :

- 1. Bela, BALASSA, *The theory of Economic Integration*, Richard D. Irwin, London, 1962, 318 p.
- 2. David S., BERRY, *Caribbean Integration Law*, Oxford University Press, Oxford, 2014, 466 p.
- 3. Tanja A., BORZEL, Thomas, RISSE (ed.), *The Oxford Handbook of Comparative Regionalism*, Oxford University Press, Oxford Academic, 2016, 677 p.
- 4. CARICOM Secretariat. The Revised Treaty of Chaguaramas Establishing the Caribbean Community Including the CARICOM Single Market and Economy, CARICOM, Georgetown, Guyana, 2001, 270 p.
- 5. Jean Robert, CONSTANT, Les Etats-Unis et la Caraïbe : Coopération ou protectorat déguisé ?, ANDC, Port-au-Prince, Haïti, 2004, 119 p.
- 6. Watson, DENIS, L'Association des Etats de la Caraïbe : l'organisation de la Grande Caraïbe (Formation, évolution et perspectives d'avenir), Centre Challenges, Editions C3, Port-au-Prince, 2013, 245 p.
- 7. Éric, DUBESSET; Rafael, LUCAS (dir.) La Caraïbe dans la mondialisation: Quelles dynamiques régionalistes? L'Harmattan, Paris, 2011
- 8. Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (Ed.), *CSME: Challenges, Benefits and Prospects*, Ian Randle Press, Kingston, Jamaica, 2007, 259 p.
- 9. Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (Ed.), *Caribbean Integration: From crisis to transformation and repositioning*, Trafford Publishing, Bloomington, 2012 (a), 584 p.
- 10. Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (Ed.), *Regional Integration: Key to Caribbean Survival and Prosperity*, Trafford Publishing, Bloomington, 2012 (b), 612 p.
- 11. Roger, HOSEIN; Anthony, GONZALES; Ranita, SEECHARAN; Rebecca, GOOKOOL-BOSLAND (ed.), *Trade and development issues in CARICOM: key considerations for navigating development*, UWI Press, Kingston, 2022, 280 p.
- 12. Emmanuel, JOS; Danielle, PERROT (dir.), La Caraïbe face au défi de la mondialisation. Marchés et nations dans l'aire Caraïbe/Amérique, Montchrestien, Cahiers internationaux, Paris, 1999, 367 p.
- 13. Éric, LAMBOUDIERE (dir.), *Les Caraïbes dans la géopolitique mondiale*, Ellipses, collection Carrefours, Paris, 2007, 480 p.
- 14. Kari P., LEVITT, *Reclaiming development: Independent Thought and Caribbean Community*, Ian Randle Publishers, Kingston, 2005, 438 p.

- 15. Patsy, LEWIS; T.-A, GILBERTS-ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), *Caribbean integration: uncertainty in à time of global fragmentation*, The University of the West Indies Press, Kingston, Jamaica, 2022, 352 p.
- 16. François, TAGLIONI, Géopolitique des petites Antilles, influences européennes et nordaméricaines, Karthala, Paris, 1996, 321 p.

B- Ouvrages spéciaux, mémoires et thèses

a) Ouvrages spéciaux

- 1. Guerra-Borges, ALFREDO (dir.), Fin de época : De la integración tradicional al regionalismo estratégico, Siglo Veintiuno Editores, México, 2009, 392 p.
- 2. François, ANCTIL; Liliana, DIAZ; Ariane, GAGNON-LEGARE (Col.), *Développement durable : Enjeux et trajectoires*, Presses de l'université Laval, Québec, 2016, 173 p.
- 3. Andrew, AXLINE (ed.), *The Political Economy of Regional Cooperation: Comparative Case Studies*, Pinto Publishers, Fairleigh Dickinson University, London, 1994, 234 p.
- 4. Monique, BEGOT; Pascal, BULÉON; Patrice, ROTH, *Emergences caraïbes, Eléments de géographie politique*, L'Harmattan, Paris, 2001, 80 p.
- 5. Dennis, BENN; Kenneth, HALL (ed.), *Integration in CARICOM: From Theory to Action*, Ian Randle Publications, Kingston, 2006, 282 p.
- Laurent, CARROUÉ; Didier, COLLET; Claude, RUIZ, Les Amériques, Éditions Bréal, 2007, p.254
- 7. Romain, CRUSE, Géopolitique d'une périphérisation du bassin caribéen, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2011, 153 p.
- 8. Desmond, DINAN (ed.), *Encyclopedia of the European Union*, Lynne Rienner, Boulder, 1998, 565 p.
- 9. Adom, GETACHEW, *Worldmaking after Empire: The Rise and Fall of Self-Determination*. Princeton University Press, Princeton, 2019, 276 p.
- 10. Norman, GIRVAN, Cooperation in the Greater Caribbean: the role of the Association of Caribbean States, Ian Randle, Global, Kingston/London, 2006, 214 p.
- 11. Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (Ed.), *CSME: Genesis and Prognosis*, Ian Randle Press, Kingston, Jamaica, 2007, 535 p.
- 12. Philippe, HUGON (dir.), Les économies en développement à l'heure de la régionalisation, Karthala, Paris, 2003, 338 p.
- 13. Emmanuel, JOS; Lydia, BARFLEUR, *Coopération et intégration économique régionale dans la Caraïbe*, Montchrestien, CEDIN-Paris I, 1996, 267 p.
- 14. Michael, KEATING, *The New Regionalism in Western Europe: territorial restructuring and political change*, Edward Elgar, Cheltenham, UK, 1998, 242 p.

- 15. Robert O., KEOHANE, *International Institutions and State Power: Essays in International Relations Theory*, Westview Press, Boulder, 1989, 270 p.
- 16. Dennis, PANTIN (Ed.), *The Caribbean Economy: A reader*, Ian Randle, Jamaica, 2005, 729 p.
- 17. Danielle, PERROT, *Les relations ACP-UE après le modèle de Lomé : quel partenariat ?*, Bruylant (Collection Rencontres européennes), Bruxelles, 2007, 533 p.
- 18. André-Louis, SANGUIN (dir.), *Mare Nostrum, dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 2000, 320 p.
- 19. Sabine, SAURUGGER (dir.), *Théories et concepts de l'intégration européenne*, Presses de Sciences Po, Références, Paris, 2010, 485 p.
- 20. Viktor, SUKUP, *Les Caraïbes face aux défis de l'avenir*, Editions Publibook, Presses de l'université des Antilles et de la Guyane, Guyane, 2013, 324 p.
- 21. Bulmer-Thomas, VICTOR (ed.), Regional Integration in Latin America and the Caribbean: The Political Economy of Open Regionalism, ILAS, London, 2001, 322 p.
- 22. Antje, WIENER; Tanja A., BORZEL; Thomas, RISSE (eds.), *European Integration Theory*, Oxford University Press, Third Edition, Oxford, 2019, 360 p.
- 23. Alicia E, ROBERTS; Stephen, HARDY; Winfried, HUCK (ed.), *EU and CARICOM*. *Dilemmas versus opportunities on development, law and economics*, Routledge, London, 2020, 224 p.

b) Mémoires et thèses

- 1. Ronald, GORDON, *Impact of CARICOM Economic Integration Arrangements on the Economic Gains of Selected CARICOM Countries*, These, University of Florida, Gainesville, 2007, 152 p.
- 2. Hanen, KHALDI, *La coopération en matière de migration internationale : Le cas de l'Asie du Sud-Est*, Thèse Doctorale, Université Laval, 2018, 455 p.
- 3. Matthieu, LEMOINE, Econométrie du cycle européen : analyse du cycle de croissance dans la zone euro à l'aide des modèles à composantes inobservables, thèse, Institut d'études politiques, Paris, 2006, 246 p.
- 4. Tamara, ONNIS, *Theorizing Regional Integration in the Caribbean: Neofunctionalism and the Caribbean*. Thèse, Bielefeld University, 2015, 250 p.

C- Articles scientifiques, revues

1. Cédric, AUDEBERT, « Stratégies géopolitiques, dynamiques géoéconomiques et migrations caribéennes : des aires d'influence aux réseaux » in LAMBOUDIERE, Éric (dir.), *Les Caraïbes dans la géopolitique mondiale*, Ellipses, collection Carrefours, Paris, 2007, pp. 261-281

- 2. Cédric, AUDEBERT, « Le cadre politico-institutionnel des migrations antillaises : des dynamiques différenciées dans un contexte géopolitique segmenté », *Etudes caribéennes/Migrations, mobilités et construction identitaires caribéennes*, 2008, Vol. 8, No. 207, 9 p.
- 3. Cédric, AUDEBERT, « Régionalisme et migrations dans la Caraïbe », in Éric, DUBESSET, et Rafael, LUCAS (dir.) *La Caraïbe dans la mondialisation : Quelles dynamiques régionalistes* ? L'Harmattan, Paris, 2011, pp. 23-37
- 4. Andrew, AXLINE, "Cross Regional Comparisons and the Theory of Regional Cooperation: Lessons from Latin America, the Caribbean, Southeast Asia and the South Pacific", 1994 cité par Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), Caribbean integration: uncertainty in à time of global fragmentation, The University of the West Indies Press, Kingston, Jamaica, 2022, p.3
- 5. Rommel C., BANLOI, «A Functionalist Approach to the Management of Conflicts in the South China Sea: Option for the ASEAN Regional Forum», *ASEAN Regional Forum, the South China Disputes, and the Functionalist Option (Quezon City: National Defense College of the Philippines)*, 2001, No. 8, Vol 6, p. 3
- 6. Thierry, BAUDASSÉ, Thierry, MONTALIEU; Jean Marc, SIROEN, « Les différentes formes d'intégration entre pays inégalement développés », La régionalisation de l'économie mondiale : quels enjeux pour les agents privés et les décideurs publics, 1997
- 7. Bruno, BEKOLO-EBE, "L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contraintes et perspectives", *Monde en développement* 2001/3 (No. 115-116), pp. 81-88
- 8. Hartmut, BERGHOFF, "The End of Family Business? The Mittelstand and German Capitalism in Transition, 1949-2000". *Business History Review*, 2006, 80 (2), pp. 263-295
- 9. Havelock, BREWSTER, "Review of the Rose Hall Declaration: Provisions on Regional Governance", In Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (Ed.), *CSME: Genesis and Prognosis*, Ian Randle Press, Kingston, Jamaica, 2007, pp. 46-61
- 10. Jean, BROT; Hubert, GÉRARDIN, « Intégration régionale et Développement Présentation », Mondes en développement, 2001, vol. 115-116, no. 3-4, pp. 11-13
- 11. Roland, CRAIGWELL, Alain, MAURIN, "A study of economic cycles in the CARICOM Free Trade Area," in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS-ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), *Caribbean integration: uncertainty in à time of global fragmentation*, The University of the West Indies Press, Kingston, Jamaica, 2022, pp. 85-110
- 12. Jean, CRUSOL, « Les îles face aux enjeux du XXIe siècle : statuts politiques, modernisation et capacité d'affronter la globalisation », in Éric LAMBOUDIERE, (dir.), *Les Caraïbes dans la géopolitique mondiale*, Ellipses, collection Carrefours, Paris, 2007, pp. 87-140

- 13. Éric, DUBESSET, « La Caraïbe, complexité d'un espace cinétique en partage », *Cultures Sud, Caraïbes : un monde à partager*, 2008, Vol. 168, p. 32-43
- 14. Éric, DUBESSET, « Penser autrement l'identité régionale caribéenne », *Études caribéennes*, 2012, Vol. 21, 27 p.
- 15. Éric, DUBESSET, « Mouvements et mouvances de l'identité régionale caribéenne » *Caribbean studies*, vol. 41, no. 1, 2013, pp. 137-177
- 16. Louis, DUPONT, « Les réponses macroéconomiques des pays du CARICOM aux chocs extérieurs majeurs d'aujourd'hui », *Études caribéennes*, 2023, Vol. 54, 24 p.
- 17. Terri-Ann, GILBERTS-ROBERTS, "Online survey of CARICOM Youth Ambassadors (unpublished)", 2015. Cité par Terri-Ann, GILBERTS-ROBERTS, "Is CARICOM Politically sustainable? Assessing the (Youth) participation deficit" in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS-ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), Caribbean integration: uncertainty in à time of global fragmentation, The University of the West Indies Press, Kingston, Jamaica, 2022, pp. 199-223
- 18. Norman, GIRVAN, "Caribbean Integration and global Europe: Implication of the EPA for the CSME", in Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (Éd.), *Caribbean Integration: From crisis to transformation and repositioning*, Trafford Publishing, Bloomington, 2012 (a), pp. 249-302
- 19. Norman, GIRVAN, "Four questions for regional integration", in Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (Éd.), *Caribbean Integration: From crisis to transformation and repositioning*, Trafford Publishing, Bloomington, 2012 (a), p. 4-26
- 20. Norman, GIRVAN, "From Independence to Globalized Colonialism" *The Caribbean Review*, 2011
- 21. Norman, GIRVAN, "The Caribbean Community Encounters Global Europe Implications of Economic Partnership Agreements between CARIFORUM and EU" in Guerra-Borges ALFREDO, (dir.), Fin de época: De la integración tradicional al regionalismo estratégico, Siglo Veintiuno Editores, México, 2009, p. 352-381
- 22. Ralph, GONSALVES, *On Strategic Directions for CARICOM : Promise and Fulfillment*, Lettre du Premier ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines au secrétaire général de la CARICOM, Son Excellence Irwin LaRocque, publié le 09/02/2012
- 23. Wendy, GRENADE, « Regionalism and sub regionalism in the Caribbean: Challenges and Prospects-Any insights from Europe », *Jean Monnet/Robert Schuman Paper Series*, 2011, vol. 11, No. 4, 25 p.
- 24. Domenach, HERVÉ, « Les migrations intra-caribéennes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 1986, vol. 2, n° 2, p. 9-24

- 25. Kanishka, JAYASURIYA, "Embedded Mercantilism and Open Regionalism: The Crisis of a Regional Political Project," *Third World Quarterly*, 2003, Vol. 24 (2), pp. 339-355
- 26. Briceño Ruiz, JOSÉ, « Le libéralisme intergouvernemental et le nouveau régionalisme caribéen », *Études internationales*, 2003, Vol. 34(3), pp. 357-522
- 27. Tavis D., JULES, «Regimes Theory as an Approach to Understanding Educational Cooperation in CARICOM and Commonwealth Countries», *The commonwealth journal of International Affairs*, 2019, vol. 108, No. 4, pp. 435-446
- 28. Tavis D., JULES, « The political economy of open regionalism and education in small (and micro) states: the construction of the Caribbean Educational Policy Space in CARICOM », *Globalization, Societies and Education*, vol. 12, No. 4, 2014, pp. 474-497
- 29. Mikio, KUWAYAMA, "Open regionalism in Asia pacific and Latin America: a survey of the literature", *International Trade and Development Finance Division, CEPAL*, 1999, No. 4, 77 p.
- 30. Irwin, LAROCQUE, "CARICOM beyond forty," in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS-ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), *Caribbean integration: uncertainty in à time of global fragmentation*, The University of the West Indies Press, Kingston, Jamaica, 2022, pp. 31-43
- 31. Patsy, LEWIS, "Whiter Caribbean Integration? Recasting the foundations of a new integration project," in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS-ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), *Caribbean integration: uncertainty in à time of global fragmentation*, The University of the West Indies Press, Kingston, Jamaica, 2022, pp. 44-64
- 32. Sharina, LOCHARD, « CARICOM », *Institutions communautaires, RIN406*, Université QUISQUEYA, Port-au-Prince, 8 juin 2022
- 33. Armando, LOPEZ, La Comunidad del Caribe (CARICOM) en la encrucijada », *Centro de Investigaciones de Economía Internacional*, Universidad de la Habana, 2000, 38 p.
- 34. Leslie F., MANIGAT, « Les États-Unis et le secteur caraïbe de l'Amérique latine », *Revue française de science politique*, 1969, 19° année, n°3, pp. 645-683
- 35. Nordin Haji, MOHAMAD; Fatimah, SAID, "Decomposing Total Factor Productivity Growth in Small and Medium Enterprises", *Indian Journal of Science and Technology*, 2012, 5 (5), pp. 2707-2712
- 36. Andrew, MORAVCSIK, "Preferences and Power in the European Community. A Liberal Intergovermentalist Approach," *Journal of Common Market Studies*, 1993, vol. 31, n° 4, p. 473-527
- 37. Andrew, MORAVCSIK, « *Taking Preferences Seriously: A Liberal Theory of International Politics* », *International Organization*, 1997, vol. 51, nº 4, pp. 513–553

- 38. Andrew, MORAVCSIK, « Integration Theory », in DINAN, Desmond (ed.), *Encyclopedia of the European Union*, Lynne Rienner, Boulder, 1998, pp. 278-291
- 39. Andrew, MORAVCSIK, « Why the European Union Strengthens the State: Domestic Politics and International Cooperation », Working Paper of the Minda de Gunzberg Center for European Studies, No. 52 Harvard, 1999, 79 p.
- 40. Andrew, MORAVCSIK; Frank, SCHIMMELFENNIG, "Liberal Intergovernmentalism", in Antje WIENER; Tanja A., BORZEL; Thomas, RISSE (ed.), *European Integration Theory*, Oxford University Press, Third Edition, Oxford, 2019, pp. 64-84
- 41. Veronica, NOSEDA; Jean-Bernard, RACINE, « Acteurs et agents, points de vue géographiques au sein des sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, 2001, Vol. 34 (121), pp. 65-79
- 42. Marlon, ODLE, « Production Integration in the CSME: A Business Perspective », in Dennis, BENN; Kenneth, HALL (ed.), *Integration in CARICOM: From Theory to Action*, Ian Randle Publications, Kingston, 2006, 286 p.
- 43. Emilio, PANTOJAS-GARCIA, « Free Trade and Peripheral Industrialization. The Caribbean Economic Liberalization from the CBI to NAFTA to FTAA, septembre 1999. Cité par Briceño Ruiz, JOSÉ, « Le libéralisme intergouvernemental et le nouveau régionalisme caribéen », Études internationales, 2003, Vol. 34(3)
- 44. Henri, REGNAULT, « Libre-échange Nord-Sud et typologie des formes d'internationalisation des économies », *Région et Développement*, 2005, No. 22, pp. 19-38
- 45. Anne, RUEL, « L'invention de la Méditerranée », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, octobredécembre 1991, *vol.* 4, n° 32, Paris, p. 7-14
- 46. Elizabeth A., SAMPSON, « CARIFTA a CSME : ¿De zona de libre comercio a la unión económica y política ? », *Escuela de Relaciones Internacionales*, *Universidad nacional Costa Rica*, Jul-Déc., 2017, N. ° 90, pp. 1-22
- 47. Andrés, SERBIN, « ACS. Future of the Region », *Caribbean Affairs*, mai-juin 1994, vol. 7, no 2, pp. 11-26
- 48. François, TAGLIONI, « Les méditerranées eurafricaine et américaine : essai de comparaison », in André-Louis, SANGUIN (dir.), *Mare Nostrum, dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, 2000, pp.73-92
- 49. Clive, THOMAS, « Global Economic Crises: CARICOM Impacts and Responses », In Kenneth, HALL; Myrtle, CHUCK-A-SANG (ed.), *Regional Integration: Key to Caribbean Survival and Prosperity*, Trafford Publishing, Bloomington, 2012, pp. 261-307

- 50. Diana, THORBURN; John, RAPLEY; Damien, KING; Collette, CAMPBELL, « The Economic Partnership Agreement (EPA): Towards a New Era for Caribbean Trade Caribbean », *The Centre for International Governance Innovation*, 2010, Caribbean Paper No. 10, 20 p.
- 51. Pekka, VALTONEN, « Small Nations and Integration. Central America and Integration in the Americas », https://www.lasaweb.org/en/, communication présentée au Congrès de Latin American Studies Association (LASA), Palmer Hilton House, Chicago, États-Unis, 24-26 septembre 1998
- 52. Bulmer-Thomas, VICTOR, « Debate: Regional Integration in Latin America and the Caribbean, » *Bulletin of Latin American Research*, 2001, vol. 20, No. 3, p. 360–369
- 53. Guermond, YVES, « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, 2006, Vol. 4, T. 35, pp. 291-297
- 54. Ronald M., GORDON; John J., VANSICKLE, "CARICOM policy formulation process: Review and Reconfiguration", in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS-ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), *Caribbean integration: uncertainty in à time of global fragmentation*, The University of the West Indies Press, Kingston, Jamaica, 2022, pp. 143-162

D- Rapports et enquêtes

- 1. Abdullah, AL HASSAN; Mary, BURFISHER (dir.), Le tout est-il plus grand que la somme de ses parties? Renforcer l'intégration régionale des Caraïbes, Document de travail du FMI WP/2018, FMI, 2019, 80 p.
- 2. Watkins, ALFRED; Joshua, MANDELL, "Science, technology and innovation: Capacity building for sustainable growth and poverty reduction", *World Bank Global Forum Action Plan*, 2010, 236 p.
- 3. BM, "Rapport sur le développement dans le monde 2003 : Développement durable dans un monde dynamique : transformation des institutions, croissance et qualité de vie", *Banque Mondiale*, Washington, 2003, 291 p.
- 4. BM, Données banque mondiale (2018), Dans Ronald M., GORDON; John J., VANSICKLE, "CARICOM policy formulation process: Review and Reconfiguration", in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS-ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), Caribbean integration: uncertainty in à time of global fragmentation, The University of the West Indies Press, Kingston, Jamaica, 2022, pp. 143-162
- 5. CARICOM, « Déclaration de Grand Anse », CARICOM, Georgetown, Guyane, 1989
- 6. CARICOM, « Déclaration de Paramaribo sur l'avenir de la jeunesse de la communauté des Caraïbes », Paramaribo, Suriname, 30 janvier 2010
- CARICOM Secretariat, « Caribbean Community Regional Aid for Trade Strategy 2013- 2015
 » CARICOM, Georgetown, Guyana, 2013, 109 p.
- 8. CARICOM, "Value of CARICOM's Intraregional and domestic Exports", 2018. Cité par Patsy, LEWIS, "Whiter Caribbean Integration? Recasting the foundations of a new integration

- project," in Patsy, LEWIS; T. A, GILBERTS-ROBERTS; Jessica, BYRON (ed.), *Caribbean integration: uncertainty in à time of global fragmentation*, The University of the West Indies Press, Kingston, Jamaica, 2022, pp. 44-64
- 9. CARICOM Secretariat, "Annual Report of the Secretary General 2020", *CARICOM*, Guyana, 2021, 102 p.
- 10. CARICOM Secretariat, *Strategic plan 2022-2030*. CARICOM, Turkeyen, Greater Georgetown Guyana, 2023, 28 p.
- 11. CCCCC, "The Caribbean Community Climate Change Centre strategic and implementation plan 2021-2025: Empowering people to act on climate change", Belmopan, Belize, 2021, 107 p.
- 12. CE, « APE entre les États du CARIFORUM et la Communauté européenne et ses États membres », *Journal officiel de l'Union européenne*, 2008, L 289, 313 p.
- 13. CEPALC, « Commerce et intégration dans la Caraïbe : tendances et perspectives 2009-2010 », Division du commerce international et de l'intégration, Santiago, Chili, 2010, 56 p.
- 14. Climate Studies Group Mona (Eds.), "The State of the Caribbean Climate", Produced for the CDB, *University of the West Indies*, 2020, 200 p.
- 15. CYDAP 2012-2017, «Technical working group on a CARICOM Youth Agenda. Paramaribo», Suriname, June 2012, 43 p.
- 16. Norman, GIRVAN, "Toward a Single Development Vision and the Role of the Single Economy". *University of the West Indies*, 2007, Barbados: Heads of Government of CARICOM, 2007, 60 p.
- 17. Gouvernement de la Jamaïque, Rapport de la Commission chargée d'examiner les relations de la Jamaïque dans les cadres de la CARICOM et du CARIFORUM, Kingston, Jamaïque : Secrétariat de la Commission d'examen CARICOM/CARIFORUM, ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, 2017
- 18. J.F., HORNBECK, "CARICOM: Challenges and Opportunities for Caribbean Economic Integration," *Congressional Regional Service Report for US Congress*, 2008, 26 p.
- 19. Wade, MARK; Veronica, OXMAN, *The social and labour dimensions of globalization and integration process. Experience of CARICOM*, International Labour Office, Working paper No. 152, Lima, 2002, 103 p.
- 20. Bishop, MATHEW; Norman, GIRVAN (dir.), *Caribbean Regional Integration. A Report by the UWI Institute of International Relations (IIR)*, Institute of International Relations, UWI, 2011, 50 p.
- 21. OCDE, L'économie basée sur la connaissance, OCDE, Paris, 1996, 46 p.
- 22. Clark, REYNOLDS; Elias, THOUMI; Reinhart, WETTMANN, A Case for Open Regionalism in the Andes: Policy Implications of Andean Integration in a Period of Hemispheric

- Liberalization and Structural Adjustment, Agency for International Development, United States (USAID), Washington DC, 1993
- 23. Susan, SCHNEEGANS; Tiffany, STRAZA; Jake, LEWIS (ed.), *UNESCO Science Report: The Race Against Time for Smarter Development*, UNESCO Publishing, Paris, 2021, p.202-219
- 24. SELA, « Asimetrías en los procesos de integración en América Latina y el Caribe », *Secretaría Permanente del SELA*, Caracas, Venezuela, 2011
- 25. SELA, « Tratamiento de las Asimetrías en los Procesos de Integración en América Latina y el Caribe », *Secretaría Permanente del SELA*, Caracas, Venezuela, 2009, 59 p.

E- Webographie

- 1. « Accord Post-Cotonou », *Conseil Européen/Conseil de l'UE*, mise à jour le 24/07/2023, https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/cotonou-agreement/, Consulté le 24/08/2023
- 2. « L'accord de partenariat économique UE-Cariforum », *Access2markets*, 2008, https://trade.ec.europa.eu/access-to-markets/fr/content/laccord-de-partenariat-economique-ue-cariforum. Consulté le 24/08/2023
- 3. « La CARICOM se penche sur le transport aérien régional », *AvGeek Guadeloupe*, publié le 24/02/2023, https://www.avgeek.gp/le-caricom-se-penche-sur-le-transport-aerien-regional/ Consulté le 14/09/2023
- 4. Conseil mondial du Voyage et du Tourisme (WTTC), « Rapport sur l'impact économique des Caraïbes », *WTTC.org*, publié le 29/05/2023, https://researchhub.wttc.org/product/caribbean-economic-impact-report-2023, Consulté le 08/09/2023
- 5. Olivier, DABÈNE, « Institutionnalisation », *Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes. (OPALC), SciencePo,* Mise à jour le 22/11/2009, https://www.sciencespo.fr/opalc/node/680.html, Consulté le 5 septembre 2023
- 6. Jean Daniel, ÉLIE, « Haïti : comprendre la circulation des personnes dans la CARICOM/le Marché et l'économie uniques », Le Nouvelliste, publié le 20/07/2023, https://lenouvelliste.com/article/243449/haiti-comprendre-la-circulation-des-personnes-dans-la-caricomle-marche-et-leconomie-uniques, Consulté le 11 sept. 2023
- 7. OMC, « DS27 : Communautés européennes -Régime applicable à l'importation, à la vente et à la distribution des bananes », *OMC/Règlement des différends*, mise à jour le 08/11/2012, https://www.wto.org/english/tratop_e/dispu_e/cases_e/ds27_e.htm, Consulté le 26/08/2023
- 8. Jean, PISANI-FERRY, « Le retour des asymétries mondiales », *Le grand continent*, Publié le 20/10/2020, https://legrandcontinent.eu/fr/2020/10/20/pisani-ferry-asymetries/#easy-footnote-2-87779, Consulté le 28/08/2023.

9. Davin-Kyle, THOMPSON, "Time for JamExit from Caricom", *Jamaica Observer*, Publié le 16/05/2017, http://www.jamaicaobserver.com/opinion/time-for-jamexit-from-caricom_97465?profile, Consulté le 03/09/2023

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTSi	ii
SOMMAIREi	V
Liste des principales abréviations	V
Introduction	1
PARTIE I- La Caraïbe au XXe siècle : une perspective de développement à long terme	
	3
Chapitre I- Aperçu de l'évolution de l'intégration régionale caribéenne	9
Section 1- Perspectives théorico-historiques	0
§1- Contexte historique du nouveau régionalisme caribéen	1
§2- Théorisation du régionalisme ouvert dans la Caraïbe 1	3
Section 2- Initiatives d'intégration économique	6
§1- De la Fédération des indes occidentales à l'établissement d'une zone de libre)-
échange, la CARIFTA1	6
§2- Nouvelles formes d'institutionnalisations de l'intégration dans la Caraïbe1	8
Chapitre II- Le régionalisme caribéen dans le nouvel environnement économiqu	e
international	1
Section 1- Construction d'un bloc homogène et la problématique identitair	·e
caribéenne22	2
§1- L'identité régionale caribéenne à l'aune des mouvements et de	S
mouvances	2
§2- Les flux économiques dans la construction de l'identité régional	e
caribéenne2	5
Section 2- Le CSME : une stratégie de développement durable dans la Caraïbes ? 2	7
§1- Mise en contexte historique de la mise en place du CSME 2	8
§2- Le CSME : Nouvelle dynamique géopolitique et économique 2	9
PARTIE II- Surmonter les obstacles au développement : Enjeux e	et
opportunités3	2
Chapitre I- Achever le marché intérieur : Les limites de l'intégration régional	e
caribéenne33	3
Section 1. L'insertion actualle de la CAPICOM dans la mandialisation	1

§1- Le poids des principaux partenaires externes de la Caraïbe sur l'intégration
régionale34
§2- L'accord de partenariat économique UE-CARIFORUM (EPA UE-
CARIFORUM) au regard du libéralisme intergouvernemental 37
Section 2- Politique régionale et rapport de force internationale : des asymétries
persistantes40
§1- Inégalités et asymétries dans les principaux facteurs de production de la
Caraïbe41
§2- Intégration ou désintégration : Le poids des tensions intrarégionales 44
Chapitre II- Reformer les fondements d'un nouveau projet d'intégration
Section 1- Changement climatique et projet d'intégration : opportunités et priorités
émergentes pour la Caraïbe47
§1- La nécessité d'une institutionnalisation plus stricte et rigoureuse dans
l'environnement politique de la Caraïbe48
§2- Le développement des technologies, une nouvelle panacée pour le régionalisme
caribéen50
Section 2- Beaucoup plus qu'un marché!53
§1- Vers un accroissement de l'impact de la CARICOM sur les
populations54
§2- Bâtir un nouveau paradigme57
Conclusion
BIBLIOGRAPHIE63
A DCTD A CT

ABSTRACT

1973-2024, plus de cinquante ans depuis la création de la CARICOM, figure de proue de l'intégration régionale caribéenne. Au cours des dernières années, elle a survécu aux nombreuses crises mondiales, jusqu'à être considérée par David S. Berry comme étant l'une des organisations d'intégration les plus anciennes et réussies. Cependant, le contexte changeant de l'environnement mondial fait apparaître les limites de cette régionalisation, qui pourtant promettait beaucoup. Les crises économiques et financières, l'influence démesurée des acteurs externes tels les Etats-Unis, l'UE et le Canada, les nouveaux enjeux de pouvoir et géopolitiques et surtout la crise environnementale, sont entre autres les défis auxquels les pays caribéens sont confrontés. Ces derniers doivent être vu nécessairement comme les principales causes du problème caribéen et appellent donc à l'adoption de nouvelles perspectives en vue de remédier à ces problèmes.